



A AJOUTER SUR LE TAS — Yves Bergeron, assis, obtient \$10,000 sur ce billet chanceux. Il dit qu'il l'ajoutera sur le tas, puisqu'il a déjà partagé \$1,000,000 avec

dix de ses collègues. L'entourant dans l'ordre quatre des "dix chanceux", soit Gérard Tremblay, Arnold Roberge, Paula Harvey et Jean-Marie Fortin.

La chance frappe par deux fois Après le million, ils se partagent un autre \$100,000

ALMA (SC) — La chance surveille et menace les employés de bureau de la papeterie Abitibi-Price d'Alma. Il y a deux ans, elle a frappé dur, en permettant à onze de ses employés de toucher un million de dollars. Deux ans et deux jours plus tard, nous rencontrons dix autres d'entre eux, qui viennent de subir les foudres de Dame Chance, en se voyant forcés de se séparer un magot de \$100,000. Et curieusement, personne ne songe à les plaindre, en leur disant d'un air compatissant: "Pauvres vous autres".

Car, force à part, la chance est toujours la bienvenue. Surtout quand elle frappe à la veille du temps des Fêtes. Et pour les dix personnes à qui ça vient d'arriver, c'est l'occa-

sion de soupirer d'aise. Les cinq que nous avons rencontrés, calmes et joyeux, nous ont toutes donné littéralement envie de gagner à notre tour. Si c'était donc contagieux.

Tout un hasard

Le groupe chanceux existe depuis environ un an, et c'est Paula Harvey qui en est l'instigatrice. Peu avant la date du tirage, "Mère Supérieure", c'est le surnom que certains compagnons lui donnent à la blague, avait dû rappeler Jean-Marie Fortin à l'ordre: il tardait à apporter son billet dans la cagnotte du groupe. Le voilà qui arrive avec son sachet de Loto-Canada, qu'il l'ouvre, et qu'il découvre un billet boni. C'est alors que Mme Harvey déclare à M. Fortin qu'elle choisit le premier billet pour le groupe, parce que les numéros lui semblent meilleurs. Laisant ainsi à M. Fortin son billet boni. C'est précisément ce billet de M. Fortin, choisi par Mme Harvey, qui a fait gagner le prix. Philosophe, Jean-Marie Fortin déclare qu'il avait voulu partager, en bon samaritain. Car si Mme Harvey avait choisi l'autre billet, celui-ci devenait le seul gagnant du \$100,000. C'est ça le hasard.

Le hasard fait tellement bien des choses qu'il a permis que des groupes d'employés de bureau gagnent à six reprises depuis une couple

d'années, chez Price. Pas toujours de gros prix, mais quand même. Parmi ces chanceux, Gérard Tremblay a déjà gagné quelques fois, et Yves Bergeron, lui, était du groupe du million en 1976. A une question sur ce qu'il fera avec son nouveau \$10,000, il répond en riant: "Je vais mettre ça sur le tas."

L'avenir

Personne ne va laisser son emploi, même si Loto-Canada veut souligner publiquement l'heureux événement, ce qui sera fait demain à Alma. Mais, sans devenir riche à craquer, ça rassure financièrement de savoir qu'on vient de toucher \$10,000, non imposable, disent les gagnants. "On se fait déjà courtiser par des courtiers en placements, et c'est surprenant de voir comment on s'intéresse à nous, malgré la petitesse du montant que nous gagnons chacun, disent encore les membres du groupe. Pour nous, cette somme représente un coussin financier bienvenu, rassurant, et nous l'accueillons avec joie."

Le groupe poursuivra ses activités, et on alimente les conversations d'un mélange de bons souvenirs et de grands espoirs, au bureau de Price, à Alma. Mme Harvey dit en souriant que le million aurait donc dû remplacer ce \$100,000. "Une petite histoire de zéros", ajoute-t-elle.

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

6e année No 57

Jeudi 7 décembre 1978

24 pages 25 cents

A moins d'un miracle

Cégeps de Chicoutimi et d'Alma fermés jusqu'après les Fêtes

CHICOUTIMI (GL) — "Dans les circonstances actuelles, il n'est guère possible de songer à une reprise des activités pédagogiques avant le début de janvier 1979, à moins que n'intervienne un dénouement provincial dans l'actuel conflit sur les prêts et bourses."

C'est ce que déclare la direction du Collège de Chicoutimi dans un communiqué remis à la presse. L'administration soutient que l'expérience a démontré que

même les résolutions de l'assemblée générale des étudiants ne constituent pas, vu le contexte provincial actuel, une garantie suffisante, puisque toute majorité à une assemblée générale peut basculer à l'assemblée suivante.

Plus loin, la direction précise que, comme les dérangements subis au cours de la session d'automne sont majeurs, la nécessité absolue d'une récupération valable s'impose au Collège de Chi-

coutimi et celle-ci semble difficilement conciliable avec l'approche des Fêtes et avec l'évidence d'une rupture des activités à cette occasion.

Enfin, la direction avise que le personnel doit demeurer disponible à retourner au travail sur appel téléphonique ou communiqué à cet effet.

A Alma

C'est par un vote à main levée, le

vote secret n'ayant pas été demandé, que les étudiants du Collège d'Alma ont décidé de poursuivre l'occupation des locaux jusqu'au 12 janvier.

Des informations obtenues de sources étudiantes laissent entendre qu'il était tard et que personne n'a manifesté son intérêt pour procéder à un vote secret.

Ainsi, il est difficile d'évaluer la majorité obtenue quoiqu'en fait, environ 800 étudiants ont participé à l'assemblée générale.

Comme mesure à court terme, les étudiants ont décidé d'ouvrir la bibliothèque de l'institution afin de permettre aux étudiants de se dégager durant les journées d'occupation.

Au Collège de Jonquière, les étudiants tiennent une assemblée importante ce matin. Il s'agit de l'ajournement de l'assemblée de mardi alors que les étudiants avaient décidé de retourner au cours par une faible majorité de 39 votes.

Les étudiants contestent les chiffres de J.-Y. Morin

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — Les partis politiques provinciaux parlent de la gratuité scolaire dans leur programme électoral, mais les revendications étudiantes dans le contexte actuel de la contestation sont qualifiées d'anti-sociales et concernent justement la gratuité scolaire.

Hier soir, les étudiants du Collège de Chicoutimi ont tenu une conférence de presse. Il s'agissait de faire le point sur la situation actuelle.

Parlant des affirmations faites par le ministre de l'Éducation, Jacques-Yvan Morin, à l'effet que les revendications étudiantes coûteraient à l'État \$204 millions, le porte-parole étudiant, François Plourde, estime qu'il faut réduire de moitié le coût de ces revendications.

En fait, c'est \$100 millions que coûteraient les revendications et non \$204 millions. Appelé à commenter cette affirmation, François Plourde avoue que l'État fait du "chevauchement" en ce qui concerne certaines revendications.

Par exemple, il cite le cas de l'abolition de la contribution des parents et le statut d'indépendant de l'étudiant. Selon le jeune Plourde, cette hypothèse est la même et au lieu de coûter \$40 millions n'en coûterait que \$20 millions.

En ce qui concerne la contribution minimale de l'étudiant, l'État

estime à \$97 millions le coût de cette revendication. Selon le porte-parole étudiant, les collègues revendiquent seulement l'abolition de la contribution minimale et non toute la contribution. Cette hypothèse fait descendre le coût à \$9,7 millions.

Rencontre

Dans l'optique des étudiants de Chicoutimi, la stratégie du gouvernement consiste à faire traîner le conflit pour que le tout pourrisse et installe la zizanie au sein des associations étudiantes.

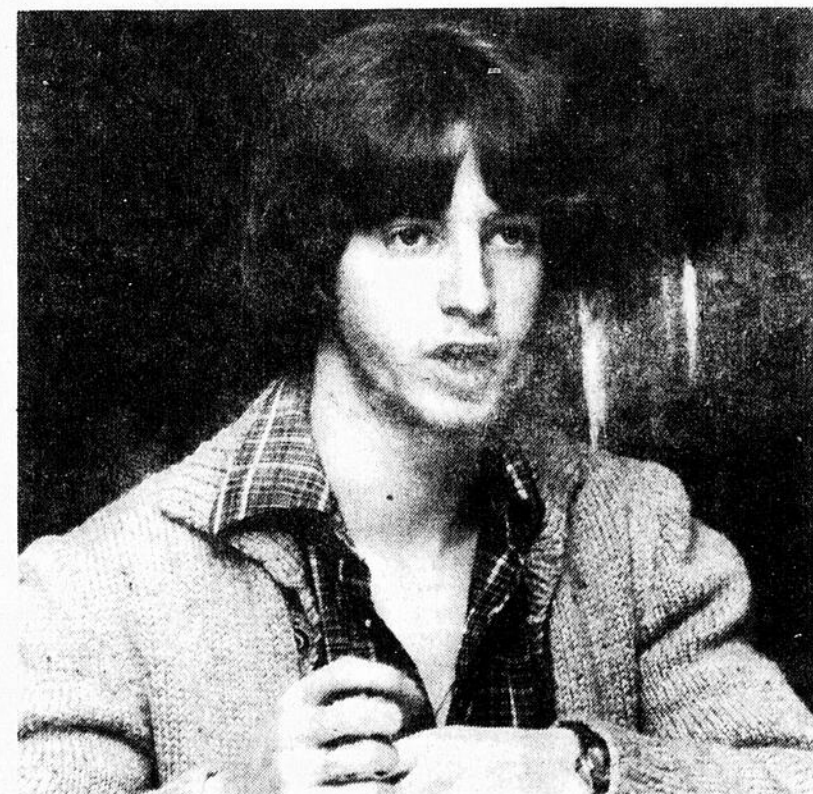
Selon François Plourde, le ministre de l'Éducation reporte continuellement les échéances et n'entend absolument pas négocier avec les représentants étudiants de 30 collèges actuellement en débrayage.

Au sujet des déclarations du ministre à l'effet que le conflit actuel a coûté pas moins de \$15 millions, les étudiants répondent au ministre qu'il aurait fait mieux de l'investir dans l'amélioration du système d'aide financière aux étudiants.

Interrogé sur les moyens financiers dont disposent les étudiants, François Plourde a indiqué que le budget est de \$4,000. Présentement, les étudiants n'ont pas dépensé plus de \$600, et ce, incluant les dépenses prévues pour l'assemblée générale d'aujourd'hui.

Assemblée

Les étudiants du Collège de Chicoutimi tiennent une assemblée générale aujourd'hui, à partir de 13h30 au Centre Sacré-Coeur.



PORTE-PAROLE — François Plourde le principal porte-parole des étudiants du Collège de Chicoutimi a fourni quelques informations au sujet du conflit actuel hier soir à l'occasion d'une conférence de presse. (Photo Léonard Arseneau)



VAINS EFFORTS — Malgré tous les efforts déployés, un citoyen de 57 ans de Jonquière, M. Thomas-Léon Truchon n'a pu survivre à un infarctus qui l'a terrassé en plein bois, dans le secteur du Mont-Valin. Appelée sur les lieux, la Sûreté du Québec a alerté la Base militaire de Bagotville qui a dépêché sur les lieux un médecin ainsi qu'un hélicoptère. Pendant que l'appareil amenait le malheureux à l'hôpital de Chicoutimi, on ne pouvait que constater son décès. (Photo Léonard Arseneau)

sports

Relève pour les Aiglons

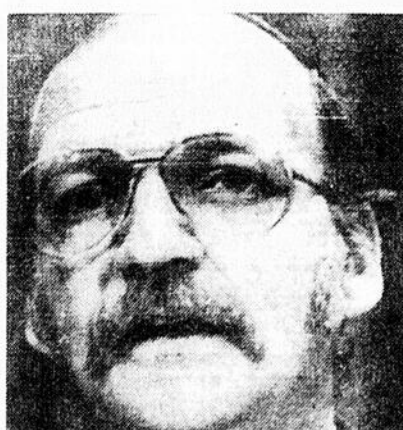
Pendant que les dirigeants des Aiglons d'Alma démissionnent également en tant qu'administrateurs de la corporation Le club des Aiglons d'Alma, des groupes de personnes se montrent déjà intéressés à prendre la relève.

En pages B 1 et B 2

sommaire

— Annonces classées	B 10
— Bandes dessinées	B 6
— Bourse	B 9
— Bridge	B 6
— Cinéma	A 10
— Décès	B 11
— Finance	B 8
— Horoscope	B 6
— Mots croisés	B 6
— Mot mystère	B 6
— Patron	B 10
— Sports	B 1
— Télévision	A 10

en bref



Système électoral

Le ministre Robert Burns a déclaré, hier, qu'il avait reçu le mandat du cabinet de refondre complètement le système électoral québécois.

En page A 11



Le scotch léger, clair et sec, au goût des Québécois.

aujourd'hui
Au seuil de
la retraite

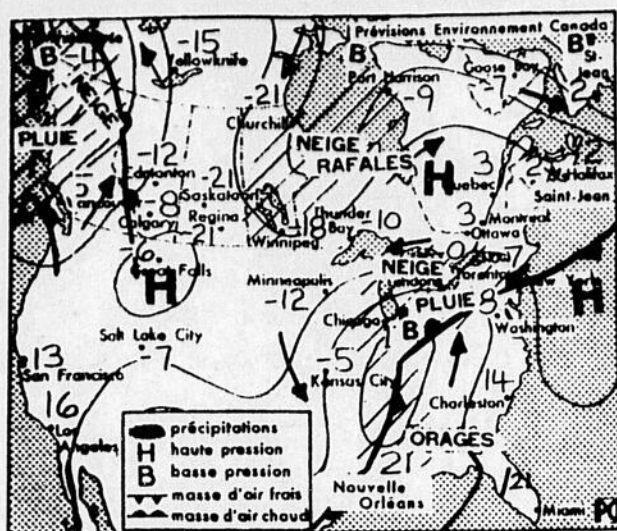


Cournoyer opéré

Le capitaine du Canadien de Montréal, Yvan Cournoyer, doit subir une délicate intervention chirurgicale au dos ce qui, selon plusieurs observateurs, pourrait constituer le chant du cygne pour le vétéran ailier droit.

En page B 1

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo communiquées par Environnement Canada pour la journée de jeudi, avec un aperçu pour vendredi:

Outaouais et Montréal: ensoleillé avec des passages nuageux et un maximum près de 3. **Vendredi:** nuageux avec neige ou pluie verglaçante.

Trois-Rivières, Drummondville, Estrie, Beauce et Québec: ensoleillé avec des passages nuageux et un maximum de zéro à 3. **Vendredi:** ennuagement suivi de neige.

LAC-SAINT-JEAN, Mauricie, parc des Laurentides et SAGUENAY: ensoleillé avec des passages nuageux. Maximum de moins 5 à moins 3. **Vendredi:** ennuagement.

Rivière-du-Loup et Malbaie: ensoleillé avec des passages nuageux. Maximum près de moins 2. **Vendredi:** ennuagement.

Baie-Comeau et Sept-Îles: nébulosité variable et vents modérés. Maximum de moins 7 à moins 10. **Vendredi:** ensoleillé et froid.

Basse Côte-Nord et Anticosti: dégagement graduel. Vents modérés. Maximum près de moins 10. **Vendredi:** généralement ensoleillé et froid.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et dans quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	-4	5
Victoria	1	6
Edmonton	-20	-8
Calgary	-13	-9
Yellowknife	-32	-23
Regina	-38	-17
Winnipeg	-24	-21
Toronto	2	5
Kingston	3	5
Ottawa	1	4
Montréal	2	4
Québec	-2	2
Fredericton	-5	6
Saint-Jean, N.-B.	-1	—
Moncton	-3	4
Halifax	0	—
Charlottetown	-3	4
Saint-Jean, T.-N.	-4	-2
New York	4	13

marées

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 01h10 (5cm) et haute à 07h25 (2m.3cm). Elle sera à nouveau basse à 13h20 (8cm) et haute à 19h40 (2m.5cm).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 01h10 (6cm) et haute à 07h10 (4m.7cm). Elle sera à nouveau basse à 13h20 (1m.1cm) et haute à 19h30 (5m.1cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 03h25 (8cm) et haute à 08h25 (4m.0cm). Elle sera à nouveau basse à 15h30 (1m.1cm) et haute à 21h00 (4m.2cm).

Centre d'ingénierie
Alcan reste muette

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — La compagnie Alcan n'a pas démenti hier, l'information publiée la veille dans Le Quotidien, selon laquelle la compagnie songeait à implanter à Montréal un centre d'ingénierie des procédés.

Un porte-parole de la compagnie à Montréal, soulignait en effet, ne pas être en mesure de commenter la nouvelle.

Quant aux propos du président d'Aluminium Canada, M. David Culver selon lesquels la compagnie songerait à implanter au Québec un deuxième centre de recherche, afin de développer une technologie susceptible de fabriquer des lingots d'aluminium sans bauxite, ce porte-parole a indiqué que la compagnie n'avait "pas l'intention de faire plus de commentaires que M. Culver a fait à la presse".

Il appert donc, à la lumière des réactions de la compagnie, que les propos de M. Culver ne peuvent s'expliquer que de

deux façons: 1) soit que le président d'Aluminium Canada ait commis un impair en évoquant le projet prématurément; 2) soit que la compagnie ait voulu sonder le terrain et préparer l'opinion publique à une prochaine décision.

Centre de recherche

En fait, la marge entre un centre de recherche et un centre d'ingénierie est très étroite et c'est pour cette raison que du côté de SECAL dans la région, on minimisait énergiquement les déclarations de M. Culver et on niait qu'il s'agisse d'un projet de centre de recherche.

Or, parce que la différence dans la nature d'un centre de recherche et un centre d'ingénierie est très mince, le président Culver a clairement utilisé le terme "centre de recherche".

Quoi qu'il en soit, la vocation du Centre de recherche jonquérois, n'est pas encore déterminée, rapportait-on encore hier, et les études se poursuivent.



VICTIME — La propriétaire de l'épicerie, Mme Marie-Rose Blackburn, a été quelque peu malmenée par les malfaiteurs.

Epicerie d'accommodation

Rudesse pour \$100

CHICOUTIMI (MR) — Deux malfaiteurs masqués et armés, ont rudoyé la propriétaire d'une épicerie d'accommodation, hier, pour s'emparer de la somme dérisoire d'une centaine de dollars.

Le vol à main armée est survenu vers les 15h30, à l'épicerie Angoulême, située dans l'édifice à logements sis au 1177, rue Angoulême, à Chicoutimi. La propriétaire des lieux, Mme Marie-Rose Blackburn, était seule à ce moment dans son établissement.

Les deux hommes portaient des passe-montagnes et étaient armés d'un pistolet. Ils ont rudoyé la pauvre dame,

lui frappant notamment la tête sur le comptoir, avant de s'emparer du contenu du tiroir-caisse.

Ils ont apparemment pris la fuite à pied, ce qui n'exclut pas qu'un comparse ait pu les attendre plus loin, à bord d'une automobile. Immédiatement, les enquêteurs de la sûreté municipale étaient mandés sur les lieux, mais en soirée, hier, on n'avait toujours pas mis la main au collet des gunmen.

Il s'agit du premier hold-up perpétré depuis plusieurs semaines à Chicoutimi, mais il ne s'agit pas du premier crime de ce genre touchant le même commerce.

Cadets intoxiqués

De retour à la maison

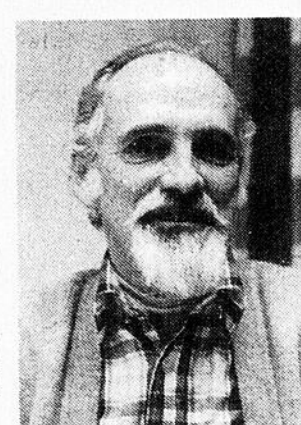
DOLBEAU (MR) — C'est fini: les 12 derniers cadets de l'air de Dolbeau qui étaient toujours hospitalisés hier matin ont regagné leur congé, peu avant midi. Quelques heures plus tard, repartait en hélicoptère vers Québec le docteur Albert Nantel, spécialiste en toxicologie du Centre hospitalier de l'Université Laval, mandaté de toute urgence à Dolbeau, dans la nuit de dimanche à lundi.

Hier, le directeur général de l'hôpital de Dolbeau, M. Paul-Aimé de Bellefeuille, dressait un premier bilan de l'événement, fait assez unique dans l'histoire de l'institution hospitalière.

"Tout a bien fonctionné, de commenter celui-ci, à commencer par le principal: tous les malades ont pu retourner chez eux et on ne craint plus pour leur santé... D'autre part, l'événement aura été un test efficace pour le plan de désastre finalisé à l'automne 1977 et amendé au cours de l'été dernier."

Selon M. de Bellefeuille, ce plan a été particulièrement

utile, puisque l'on a su immédiatement où se procurer le matériel et l'assistance nécessaire. D'autre part, le directeur général avoue que la tâche a été



DIRECTEUR — Le directeur de l'hôpital de Dolbeau s'estime satisfait de la façon dont se sont déroulées les choses. (Photo L. Arseneau)

facilitée par le fait que les hospitalisations ont été échelonnées sur une période de près de 24 heures; "c'aurait été beaucoup plus difficile si les 80 cadets

étaient arrivés en même temps!", commente-t-il.

Par ailleurs, toujours selon M. de Bellefeuille, les locaux de l'institution se sont révélés particulièrement fonctionnels, et il a été possible de regrouper tous les jeunes cadets dans une même section, ce qui a contribué à faciliter les soins.

Pour sa part, le capitaine Jean-Paul Bédard, responsable du groupe, s'est dit fort soulagé de la tournure des événements. "On en reparlera au party des Fêtes des cadets de l'air, dans une couple de semaines", a-t-il conclu, avant de rendre hommage à la direction et au personnel infirmier, médical et auxiliaire de l'hôpital de Dolbeau qui, selon lui, se sont tirés admirablement bien d'affaire.

Enfin, mentionnons que les résultats d'analyse n'étaient toujours pas connus hier; le docteur Nantel devrait toutefois émettre des communications à ce sujet, dans des délais qui n'ont pas été précisés.

Roberval

Inauguration du CEDAP

ROBERVAL (JG) — C'est en fin d'après-midi que le ministre Lazure des Affaires sociales inaugurera le Centre de réadaptation pour adultes (CEDAP) construit à Roberval, le long de la route qui mène à l'aéroport, en face du parc industriel.

"Cette institution compte actuellement cinq handicapés légers, des dévies physiques ou mentaux de 18 ans et plus qui, sous la responsabilité d'un instructeur, font l'apprentissage du monde du travail", a précisé le coordonnateur

du Centre robervalois, M. André Turgeon.

Car, c'est là le noeud gordien d'un tel centre, l'élevage du lapin crée un milieu de travail où le stagiaire — c'est le nom qu'on donne à l'handicapé qui travaille — vit la condition du travailleur, expérimente ce monde nouveau. Tout est fonction du travail.

Le Centre de réadaptation de Roberval comprend deux bâtiments, un centre administratif et l'une réservée à l'élevage du lapin. La construction, l'aménagement et l'achat du terrain auront demandé des investissements

de \$150,000. L'équipement a coûté \$25,000. Le budget annuel d'opération est de \$70,000.

Aux projets s'ajouteraient une cuisine commerciale et aussi une cuisine avec comme spécialité la délicieuse chair de lapin.

D'ici peu, un centre semblable, avec la même philosophie verrait le jour à Dolbeau. Ce serait le troisième au Lac-Saint-Jean puisqu'il en existe un autre à Alma. Là, l'artisanat, l'horticulture et la menuiserie sont les moyens pour créer des conditions de travail.

Faux chèque

Incitation à la prudence

CHICOUTIMI (MR) — A la suite de la saisie par les policiers de Chicoutimi, d'un faux chèque d'un genre particulier, ceux-ci ont lancé hier un avertissement aux commerçants, en cette période d'intense magasinage.

Le faux chèque en question au montant de \$167 a été présenté au comptoir

d'une caisse populaire, et son possesseur a pris la fuite avant d'être appréhendé, devant le fait que l'on semblait prendre un temps anormalement long à vérifier le chèque en question...

Celui-ci est particulier du fait qu'il porte la marque d'un photocopieur (paymaster), et l'estampillé d'un

établissement commercial bien connu, ce qui peut effacer toute méfiance.

Devant le fait que les faussaires semblent disposer d'un matériel aussi élaboré, les policiers s'attendent à plusieurs autres tentatives du même genre, et recommandent aux marchands de redoubler de prudence.

Incendie à La Baie

Des étincelles dangereuses

LA BAIE (MR) — L'incendie qui a fait rage, mardi soir, dans les locaux du marché d'alimentation Metro, sur la 6ème rue, à La

Baie, serait dû à des étincelles provenant d'outils de soudure.

C'est ce qu'a fait savoir hier le capitaine Réal L'Heureux, de la Sûreté municipale de La Baie. Des soudeurs étaient en effet occupés à effectuer des travaux près de l'élevateur, dans une pièce où s'amoncelait une certaine quan-

tité de contenants de carton.

Les ouvriers essayaient en vain d'aneantir les flammes, mais finissaient par appeler les sapeurs à la rescousse. Ceux-ci sont demeurés près de deux heures sur les lieux. Les dommages causés au commerce, propriété, de M. Robert Verreault, seraient de l'ordre de \$6,000.

CEQ

Invitation à Parizeau

MONTREAL (PC) — Le responsable des négociations à la Centrale des enseignants du Québec (CEQ), M. Pierre Bernier, a invité le ministre des Fi-

nances et président du Conseil du Trésor, M. Jacques Parizeau, à aller voir ce qui se passe dans le ministère de l'Éducation.

Celui-ci, de l'avis des dirigeants de la Centrale des enseignants, semble dans l'incapacité de mettre en branle le processus de pré-négociation dans ce secteur. Aussi, la CEQ a-t-elle exhorté, mercredi, les responsables du ministère et leurs partenaires patronaux à respecter les nouvelles lois.

Gilbert & Frères

Le juge condamne la firme à quelque \$5,600 d'amende

CHICOUTIMI (MR) — La firme d'entrepreneurs-électriciens Gilbert et Frères, de Chicoutimi, a été condamnée par le juge Edmond Savard, à un total de \$5,600 d'amende, après avoir offert un plaidoyer de culpabilité sous 24 chefs d'accusation, en rapport avec la loi de l'impôt.

Entre 1972 et 1976, la compagnie a omis d'inscrire dans ses livres quelque \$21,000 de revenus, éludant ainsi un paiement d'impôt de l'ordre de \$3,600.

Un chef d'accusation était également retenu contre l'un des administrateurs de cette firme, qui se voyait imposer \$1,800 d'amende.

Vol et stupéfiant

D'autre part, un invidu de 30 ans, de Jonquière, a été copé de deux mois de prison, hier, devant le juge Lucien Larouche, après avoir été reconnu coupable d'un vol par effraction au

montant de \$195 dans une résidence, et d'un autre vol de carte de crédit, ultérieurement utilisée frauduleusement. Il pourra toutefois purger cette sentence de façon discontinue, au cours des prochaines fins de semaine.

Enfin, un professeur de musique de 27 ans, de Chicoutimi, a été condamné à un mois de prison, pour avoir été reconnu coupable de possession de 160 grammes de hachisch, dans le but d'en faire le trafic. Le même homme, un

peu plus tôt, avait été trouvé en possession de 39 grammes de marijuana.

Le Téléphone Rouge arrive

Surveillez votre courrier



1979 APPARTIENT A FORD ET LEGARE Auto

930, boul. Talbot, Chicoutimi, Tél.: 545-4500.

FIESTA
PINTO
FAIRMONT
MUSTANG
GRANADA
LTD II

LTD THUNDERBIRD
CAMIONS LEGRS
ECONOLINE
BRONCO
COURRIER

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY
LIMITÉE

316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, Qué.
Tél.: 545-4480

Président du conseil
d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef-éditorialiste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Marcel RIVARD

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

Alma et les environs
662-7829

St-Félicien et les environs
679-3832

Sans frais interurbains
Abonnement et
service à domicile
545-4664

Petites annonces classées
545-4695

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La

Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures in-

formations des agences France-Presse, Associated Press et Reuter et de

CONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Cana-

dienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-

Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (no 3213).

Le QUOTIDIEN
TARIF
D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR
\$1 25 par semaine

Dans les dépôts
\$0 25 la copie

PAR LA POSTE
Saguenay

3 mois \$16 00

6 mois \$31 25

1 an \$62 50

Lac-St-Jean - Côte-Nord

6 mois \$37 00

1 an \$70 00

Autres régions au Canada

6 mois \$60 00

1 an \$115 00

Pays étrangers

6 mois \$80 00

1 an \$150 00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe - ministère des Postes et

port payé en numéraire No d'enregistrement 3213

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec



DONNEZ DU SANG REGULIEREMENT

La SDE de Jonquière lance sa campagne de recrutement

par Claude Fortin

JONQUIÈRE — La toute récente Société de développement économique de Jonquière a lancé hier sa campagne de recrutement. Elle vise 200 membres individuels, une centaine de "personnes morales" et un budget qui pourrait vraisemblablement dépasser \$265.000.

L'animateur de la conférence de presse donnée hier sur le sujet, M. Louis Reid, a indiqué que le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec vient d'accepter de verser sa quote-part de \$45.000 à la SDE.

C'est de la ville de Jonquière qu'on attend, bien sûr, la plus importante participation. Le conseil devait d'ailleurs étudier la demande de la SDE dès hier soir, en comité plénier.

Les dirigeants de la société n'ont pas voulu préciser le montant de la demande, mais ils ont indiqué que celui-ci dépasse \$200.000.

On attend une quinzaine de milliers de dollars des municipalités ru-

rales, des membres individuels et organismes ou groupes qu'on identifie comme "personnes morales".

Incidentement, tout citoyen du territoire que dessert la SDE qui s'intéresse au développement économique de son secteur peut devenir membre de l'organisme. On lui demandera une cotisation de \$25.

Les municipalités de Shipshaw, Saint-Ambroise, Bégin, Saint-Charles et Larouche font partie de la SDE.

Un sigle

On a profité de la conférence de presse d'hier pour dévoiler le sigle qui identifiera dorénavant la SDE sur toute la papeterie, ou tout autre document ou objet que fera circuler la société.

Le dessin, relativement simple, fait courir les quatre lettres SDEJ le long de quatre lignes noires à formes angulaires. Ces lignes, écrit-on, concrétisent un organigramme économique en pleine progression. Les couleurs orange et vert utili-

sées symbolisent la chaleur des contacts humains que l'organisme diffuse, de même que la vigueur et le dynamisme dont il veut imprégner toutes ses actions.

L'administration

MM. Louis Reid, Paul Tremblay, Jean-Marie Larouche et André Gagnon présideront respectivement les commissions d'animation sociale et économique, du tourisme, du commerce et de l'industrie.

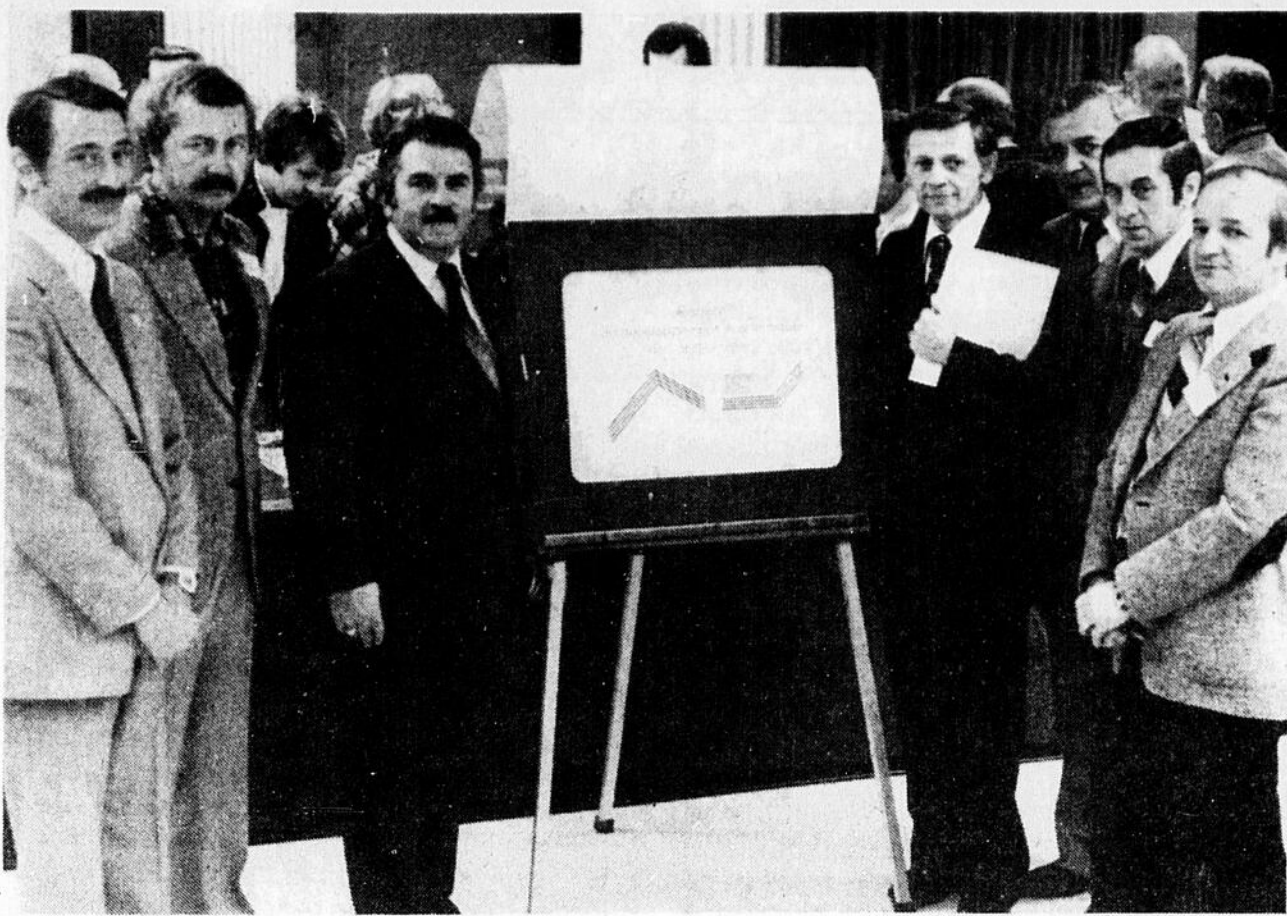
MM. Jean Latour, Daniel McGraw et Yvon Asselin composent le personnel permanent qui se partagera la tâche entre ces commissions.

Vingt-deux membres, dix-sept hommes d'affaires et cinq élus municipaux composent le conseil d'administration. Trois des élus sont de Jonquière. Les deux autres représentent les municipalités rurales membres.

Le maire de Jonquière peut, à titre de membre privilégié, siéger au conseil d'administration ou à tout autre comité.

Le comité exécutif se compose de quatre hommes d'affaires et trois représentants des municipalités, élus par les membres du conseil d'administration. Incidemment, c'est M. Odilon Deschênes qui préside le groupe.

Les autres membres du conseil d'administration sont répartis au sein des quatre commissions.



LA SDE — La Société de développement économique de Jonquière a dévoilé hier son sigle, en même temps qu'elle a lancé sa campagne de recrutement. Sur la vignette: M. Jean Latour, directeur général; M. Jean Mar-

chand, trésorier; M. Odilon Deschênes, président; de même que les quatre présidents de commissions, MM. Paul Tremblay, Louis Reid, Jean-Marie Larouche et André Gagnon.

Accusations d'anti-démocratie

Le torchon brûle dans l'environnement

par Serge Cloutier

ALMA — Le Comité local d'environnement d'Alma accuse les dirigeants du Conseil régional de l'environnement d'agir de manière anti-démocratique et exige que l'assemblée générale spéciale, ajournée récemment, soit poursuivie dans les plus brefs délais.

Le Comité local tenait une conférence de presse, cette semaine, à Alma pour dénoncer la décision du conseil d'administration du Conseil régional, qui a unilatéralement décidé de décaler à la volonté de l'assemblée générale.

Cette assemblée, qui s'était réunie le 18 novembre, et qui avait provoqué des discussions très vives entre les dirigeants actuels et des membres de la base, avait en effet été suspendue puis ajournée au deux décembre.

Le 24 novembre, le conseil d'administration aurait décidé de retarder cette séance d'ajournement.

Torchon brûlant

Le torchon brûle, et l'atmosphère est polluée depuis qu'un projet de règlement de régie interne a été présenté à l'assemblée générale du 18 novembre.

Les articles de ce projet, préparé par le conseil d'administration, ont été critiqués en bonne partie par des membres, qui souhaitent donner plus de poids aux comités locaux d'environnement au sein du bureau de direction régional.

Le président régional, M. Philippe-Auguste Bouchard d'Alma, a alors eu maille à partir avec un groupe de membres, en partie d'Alma même, et qui militaient pour des amendements substantiels au projet du conseil d'administration.

Cette assemblée fut si houleuse, semble-t-il, que le président Bouchard prétendit, après cinq heures de délibérations, que l'assemblée générale était illégitime.

Ce dernier aurait aussi ajouté que des indésirables voulaient annuler le travail des dirigeants du conseil en proposant toutes sortes d'amendements.

Ces derniers affirment qu'ils se comportaient alors selon les règles de procédure et de démocratie, faisant valoir leur point de vue lors d'une assemblée parfaitement légale.

Les dirigeants du Comité local d'Alma protestent donc contre l'attitude et les déclarations du président régional et de son conseil d'administration, leur demandant de revenir tout de suite sur leur décision récente de retarder la séance d'ajournement, pourtant votée par l'assemblée générale.

Les porte-parole du comité estiment que les dirigeants régionaux n'ont pas à se surprendre ou s'offusquer que leur projet de règlement de régie soit contesté, puisque l'assemblée générale est souveraine, et qu'elle se réunit justement pour décider, majoritairement, et

non pas pour réaliser des consensus.

Subvention suspendue

Autres éléments de ce dossier controversé: le cabinet du ministre délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger, soumet le versement d'une deuxième tranche de la subvention annuelle destinée au conseil régional aux conditions suivantes, soit de livrer au ministre les résultats de l'assemblée générale spéciale, décidée en mai dernier, prévue d'abord pour septembre, tenue effectivement en novembre, ajournée en décembre, puis annulée par le conseil d'administration récemment.

Et pendant que le Comité local d'Alma explique que l'attitude qu'il dénonce aura pour effet de démobiliser les gens soucieux de militer en faveur de la protection de l'environnement, et nuire à la cause de l'environnement dans la région, le conseil d'administration explique de son côté qu'il a décidé de reporter à plus tard la poursuite de l'assemblée, parce que le consensus sur le projet de règlement n'a pas été obtenu.

Un comité spécial du conseil d'administration aurait été formé pour étudier le document controversé, et en préparer un autre.

Derrière toute cette affaire, des observateurs voient, en plus des barrières idéologiques entre deux groupes, une vive opposition d'un noyau de nouveaux venus contre

les dirigeants en poste, et une espèce de prélude à une lutte pour le

pouvoir au Conseil régional de l'environnement.



ASSEMBLEE — Les employés de la Consolidated-Bathurst à l'usine de La Baie ont tenu une importante réunion hier après-midi à la Discothèque-Moulin. Par suite de cette réunion, les employés se prononceront

aujourd'hui pour ou contre une grève en moment opportun. Le vote débute ce matin à 7h00 et se terminera à 19h00. On sait que l'exécutif syndical a recommandé aux travailleurs un vote de grève.

(Photo Léonard Arseneau)

La BFD fait des prêts mais n'a pas pour rôle d'accorder des subventions

ALMA (SC) — La Banque fédérale de développement étudie des dossiers d'entreprises, et répond à des demandes de prêts.

En lui demandant d'assouplir encore davantage ses critères et de modifier ses modalités de remboursement, on souhaite ni plus ni moins qu'elle accorde des subventions. Or, ce n'est pas son rôle.

Ces précisions ont été données hier à Alma par le directeur régional de la BFD, M. Michel Bégin, qui participait au lancement d'une "Journée de l'homme d'affaires", organisée conjointement par cet organisme et le Cercle des affaires d'Alma.

Accompagné de l'un de ses collaborateurs, M. Bégin a expliqué brièvement comment les spécialistes de la BFD pouvaient

intervenir pour aider des chefs d'entreprises, les soutenir administrativement, découvrir avec eux des lacunes qu'ils ne voient peut-être pas clairement.

"Quand on est dans l'action, et au coeur des événements quotidiens dans l'entreprise, des choses pourtant évidentes risquent de nous échapper, dit encore le conférencier."

M. Bégin voulait aussi faire ressortir devant les membres du CAA que les investissements consentis par les promoteurs d'un projet industriel sont toujours très pesants dans la balance d'un dossier de prêts.

Financièrement, la BFD pourrait même citer à ses clients le proverbe qui dit: "Aide-toi et le ciel t'aidera."

Les hommes d'affaires d'Alma pouvaient ensuite obtenir des entrevues personnelles sur des dossiers en cours, avant d'assister en soirée à une conférence sur les programmes d'aide gouvernementale.

N'oubliez pas!

Obligations
Solidarité

OXFAM



JOURNEE SPECIALE — Secrétaire et président du CAA, MM. Paul Tremblay et Clément Lavole, à gauche, écoutent attentivement les représentants de la BFD, qui participent hier à la Journée de l'homme d'affaires, MM. Michel Bégin et Jean-Marie Dallaire.

Plusieurs autres spéciaux sur TV couleur

GRANDE vente 1^{er} anniversaire

KENWOOD

1 récepteur
Kenwood KR 2090, 52 watts RMS, AM-FM stéréo, 26 watts RMS par canal.

1 table tournante
Semi-automatique, entraînée par courroie, cartouche magnétique.

2 haut-parleurs
3 voies, 30 watts RMS chacun.

PRIX SPECIAL 1^{er} ANNIVERSAIRE \$599⁰⁰

Plusieurs autres spéciaux sur T.V. couleur et systèmes de son en magasin.

Plusieurs autres spéciaux sur systèmes de son en magasin

Financement facile

Service 1 an incluant les ajustements

St-Gelais ELECTRONIQUE INC.

1526, boul. Talbot 545-2828 CHICOUTIMI

(Face au magasin, Distribution aux Consommateurs)

Financement sur place

CHARGES VISA

master charge

QUANTITE ET TEMPS LIMITES

commentaire

Consolidated-Bathurst contrôle la compagnie Abitibi

Certains observateurs croyaient que le suspense dans l'industrie canadienne des pâtes et papiers allait prendre fin avec la réalisation, il y a quelques jours, par la compagnie Abitibi, de Toronto, d'une deuxième étape de sa prise de contrôle financier du groupe Price, de Québec.



gabriel berberi

Mais la réalité est que les fusions imprévues et d'autres événements de ce genre ne font que commencer. Tout cela devrait intéresser au plus haut point les gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean, car l'industrie des pâtes, des papiers et du bois d'oeuvre est constituée des entreprises qui, ensemble, procurent le plus grand nombre d'emplois en forêt et dans les usines.

Le développement le plus surprenant des derniers jours demeure évidemment l'acquisition par Consolidated-Bathurst, de Montréal, d'un important lot d'actions ordinaires de sa rivale, Abitibi Paper, de Toronto. Cet investissement de \$31,5 millions de Consolidated-Bathurst assure à cette dernière une quote-part de l'ordre de 9,5 pour cent de toutes les actions en circulation d'Abitibi.

Grâce à ses autres filières financières, Consolidated-Bathurst, filiale industrielle de Power Corporation, de Montréal, contrôlerait maintenant 40 pour cent de toutes les actions d'Abitibi. Voici comment Consolidated-Bathurst a pu réussir ce véritable tour de force, selon les indices rassemblés le 2 décembre par Edward Clifford, journaliste au Globe and Mail, de Toronto:

— Andrew Sarlos et Maurice Strong, de Toronto, possèdent actuellement 15 pour cent des actions ordinaires de la compagnie Abitibi Paper; or, Strong est un ancien dirigeant de Power Corporation, société mère de Consolidated-Bathurst.

— Investors Group et Great West Life Insurance, toutes deux de Winnipeg, Manitoba, et filiales à part entière de Power Corporation, de Montréal, détiennent 5 pour cent des actions ordinaires de la société Abitibi.

— Montréal Trust, une autre société affiliée à l'empire de Power Corp., a en mains un autre lot de 5 pour cent des titres d'Abitibi.

— La Caisse de dépôt et de placement du Québec a également 5 pour cent des actions d'Abitibi en circulation.

Evidemment, la Caisse de dépôt et de placement du Québec, qui a la mission de faire fructifier les capitaux versés obligatoirement par les Québécois dans la Régie des rentes, n'est pas un

associé, en principe d'une entreprise privée comme Consolidated-Bathurst.

Toutefois, des dirigeants de la Caisse de dépôt et d'autres de Power Corporation, celle qui dirige les destinées de Consolidated-Bathurst, ont des liens très étroits dans le domaine des affaires. Par exemple, la Caisse de dépôt et Consolidated-Bathurst sont d'importants actionnaires de la compagnie de papier Rolland Ltée (un producteur de papiers fins, de Montréal).

Si les chiffres avancés par Clifford sont exacts, les employés de Price dans la région, lesquels s'en remettent déjà à Abitibi depuis 1974, ont un nouveau patron, Consolidated-Bathurst! Le fait de posséder directement et par le truchement de collaborateurs, environ 40 pour cent des actions d'Abitibi, donne effectivement aux gestionnaires de Consolidated-Bathurst, et partant, aux stratèges de Power Corporation, M. Paul Desmarais, en tête, une voix majoritaire dans la compagnie de Toronto.

Jusqu'à récemment, la compagnie Abitibi était la propriété d'une foule de petits actionnaires, soit environ 20.000. Quant aux autorités d'Abitibi, elles ont en leur possession quelque 52.000 actions sur un total de 18,6 millions, ce qui ne leur garantit pas la domination, loin de là...

Par ailleurs, la nouvelle tentative de prise de contrôle d'Abitibi par

Consolidated-Bathurst risque de nuire à court terme à la région. Il se peut fort bien que les éditeurs américains conviennent de boycotter les produits portant la marque de commerce de ces deux compagnies, si le ministère de la Justice à Washington détermine qu'un tel regroupement constitue une violation de la Loi sur les cartels. Abitibi vend 12 pour cent de tout le papier journal utilisé aux États-Unis. La part de C.-B. est de 5 pour cent.

Finalement, en guise de réplique au tandem Consolidated-Bathurst-Power Corporation, les dirigeants d'Abitibi se tournent maintenant vers le plus fortuné de leur groupe, M. Kenneth R. Thomson, d'Angleterre.

Président du conseil d'administration de la chaîne mondiale de journaux Thomson, née au Canada, ce directeur d'Abitibi est le seul qui, financièrement, pourrait faire échec aux ambitions des expansionnistes de Consolidated-Bathurst et de Power. Voilà une histoire à suivre de près, à cause des nombreuses implications pour la région.

parole aux lecteurs

Les contestataires endorment les cégepiens

Je voudrais faire le point sur la situation que nous connaissons au Cégep de Chicoutimi depuis quelques semaines. Peut-être que le bilan que je vais faire ne ressemblera pas du tout à celui que M. François Plourde fait au début de chaque assemblée générale devant les étudiants.

Je demande à l'assemblée ainsi qu'au président et au secrétaire de cette réunion de bien vouloir lire ceci. Mais surtout à M. André Chabot qui est le principal artisan de ce conflit, car pour chaque question posée par une personne qui est contre la grève, une fois sur trois, et même deux fois sur trois, c'est M. Chabot qui répond.

C'est bien beau, il parle bien. Il va même jusqu'à nous endormir avec ces questions d'amendement, de contre-propositions et j'en passe. Plus personne ne se comprend avec tout ce langage et la petite bible que M. Chabot feuillette à chaque réunion. Sur ce petit livre, c'est peut-être inscrit en page couverture: "Le guide du parfait petit contestataire".

Le gouvernement n'a pas d'argent, personne ne peut contester ce fait; on pourrait aussi bien dire que l'ancien gouvernement ne lui en n'a pas laissé. Mais d'une manière ou d'une autre, nous ne sommes pas



réunis pour faire le procès du gouvernement. Je suis entièrement d'accord avec les étudiants qui disent que le gouvernement investit dans des entreprises des sommes énormes. Qu'on le veuille ou non, le gouvernement aime mieux investir dans des entreprises qui vont créer du travail et ainsi fournir un emploi à l'étudiant qui termine soit son cégep ou son université.

Mais songez donc que cet argent nous profitera à nous un jour, lorsque nous atteindrons le marché du travail.

Parlons emploi maintenant. Là aussi, j'ai fait une enquête. A chaque employeur que j'ai visité, je me présentais comme étant étudiant du cégep. La première question que me posait l'employeur était: "Parfait mon gars, mais à quelle date finistu l'école?" La seule chose que je pouvais répondre était que norma-

lement, avec le conflit que nous vivons présentement, cela pouvait varier entre le milieu et la fin de juin, si, bien sûr, tout se déroulait normalement. Après cette réponse, six employeurs sur huit m'ont répondu que les vacances de leur employés débutent vers le 15 mai, et qu'ils sélectionneraient des étudiants qui finiraient vers cette date; c'est-à-dire les étudiants des universités qui doivent bien rire de nous autres en ce moment. Sur ces six employeurs, quatre sont des employeurs de cinquante étudiants et plus, un de vingt-cinq et plus et le dernier de quinze et plus.

Un employeur n'a pas fait de différence sur la date à laquelle je finissais, mais il m'a dit de revenir le voir lorsque le conflit serait terminé.

Le huitième employeur qui est directement lié au gouvernement m'a répondu qu'il

ne pouvait dévoiler à quelle date il engageait les étudiants pour les emplois d'été.

Rendons-nous donc à l'évidence. Le gouvernement ne pourra pas solutionner tous nos problèmes. Ce que nous retirerons de ce conflit ne sera qu'une parcelle de ce que nous risquons de perdre si nous continuons à nous laisser endormir et embobiner par quelques spécialistes de la contestation qui de toutes façons n'ont rien à perdre. A la prochaine réunion, nous aurons à nous prononcer sur le retour en classe.

N'ayons pas peur de nos opinions et surtout évitons de nous laisser influencer. C'est notre avenir qui est en jeu.

Bertrand Tremblay,
Sciences
administratives,
Collège de
Chicoutimi.

Le 5 décembre.

LES FÉES ONT SOIF



Les plus démunies en souffrent

A qui de droit.

C'est une citoyenne qui en a assez de voir s'éterniser un conflit qui dure depuis plus d'un an maintenant et qui a comme enjeu, les enfants et les personnes les plus démunies de notre société, qui donne son opinion.

Il est temps que la population se réveille et appuie des comités comme celui des soins dentaires de Chicoutimi; qui font tout ce qu'ils peuvent pour prendre la défense des petits, sans compter leurs énergies et leur temps en n'ayant pas peur de dénoncer des situations inacceptables dans une société dite "civilisée et juste".

Il n'est pas question de retourner en arrière en perdant des droits acquis comme notre régime des soins dentaires du MAS. Nous sommes en train de voir s'échapper les avantages "énormes" dont nos enfants avaient de par la prévention et les soins dispensés à temps depuis quelques années, et c'est cela qui devient inacceptable! Vous savez sans doute que des dents saines et bonnes sont indispensables à la santé des individus et vous comprendrez que les assistés sociaux et les personnes à faibles revenus sont en train de subir les conséquences de ce conflit entre le MAS et les dentistes.

Personnellement, je suis révoltée de vivre une telle situation qui prive mes en-

fants des bénéfices qu'ils avaient avant ce conflit, c'est-à-dire de dents saines et non malades.

Alors un peu de conscience sociale de la

part des gens non concernés dans cette désaffiliation; daignez donner votre appui à une cause sociale juste; et qui sait, un jour peut-être les vôtres ou

vous-mêmes en aurez-vous besoin du Régime d'assurance dentaire?

Mme Monique Pedneault,
Chicoutimi.
Le 29 novembre.

Le comité va avorter lui aussi

Le Conseil d'administration, Centre hospitalier de Jonquière, a/s M. Bertrand Girard, 450, de l'Hôpital, Jonquière.

Monsieur,

Moi aussi, je viens dire mon mot au sujet de votre comité de planning familial, nouvellement accepté à Jonquière. Pourquoi? Mais, à cause de la clause comprenant l'avortement thérapeutique, quoique "thérapeutique" est un bien grand mot pour un avortement quand on sait qu'une thérapie sert à guérir, non à détruire.

Etant d'âge à voter, à élever, à critiquer, je tiens à dire que je m'oppose à l'implantation de ce comité.

C'est certain, cela ne fera pas un pli sur ce que vous vous pensez, mais j'ai le droit de le dire et, c'est à peu près tout ce qui me reste quand on sait ce que le gouvernement fait de nos pétitions...

Mais cela me fait un peu de bien de le dire; juste un peu parce que, au fond, je me sens coupable de ce qui

s'en vient dans les années futures. En ce sens que nous sommes tous responsables; car, "celui qui n'a pas trébuché sur la pierre en avant de lui et qui ne l'a pas enlevée est responsable de la chute de celui qui vient derrière lui". Je n'aimerais pas que ma fille use de ce service offert par le gouvernement, mais j'aimerais encore moins qu'elle soit l'infirmière engagée dans ce comité.

Quant à mes fils, si un jour, l'un d'eux OSE devenir médecin, je souhaite qu'il sache la différence entre soulager et tuer...

Encore une question, et je termine. Vous dites que toute demande d'avortement sera présentée devant un comité adéquat et que ce comité décidera de la sentence.

Il y a à peine dix ans, de semblables comités ont été fondés concernant les ligatures de trompes et les vasectomies. Je demande donc: dans cinq ans, où en sera rendu votre fameux comité?

Je dis non à ce comité et, surtout, ne me comptez pas dans la majorité silencieuse qui, supposément, parce qu'elle ne dit mot, consent.

Mme Christiane Trudeau,
113, Frontenac,
Chicoutimi-Nord.
Tél.: 549-6867.

P.S.: Ca fait du bien de le dire!

Le 3 décembre.

L'enfant à naître possède des droits

Monsieur le rédacteur,

Une lettre de Marthe Vailancourt qu'a publié votre journal dans son édition du 22 novembre m'incite à vous écrire ce qui suit:

Contrairement à l'affirmation avancée, le code civil reconnaît les droits de l'enfant non encore né, c'est-à-dire le foetus comme l'on dit de nos jours.

Pour l'utilité des lecteurs qui n'ont pas l'occasion de consulter le code civil, voici ce que l'on peut y lire, dans l'édition de 1974.

Article 338: Les personnes auxquelles on donne des curatelles sont: 1. Les mineurs émancipés, 2. les interdits, 3. les enfants conçus mais qui ne sont

pas encore nés.

Article 345: Le curateur à l'enfant conçu, mais qui n'est pas encore né, est chargé d'agir pour cet enfant dans tous les cas où ses intérêts l'exigent; il a jusqu'à sa naissance, l'administration des biens qui doivent lui appartenir, et il est alors tenu d'en rendre compte.

Article 338: La capacité de recevoir par testament se considère au temps du décès du testateur; dans les legs dont l'effet demeure suspendu après le décès soit par suite d'une condition, soit dans le cas de legs à des enfants à naître et de substitution, cette capacité se considère au

temps où le droit est ouvert.

Il n'est pas nécessaire que la personne avantagée par testament existe lorsque cet acte est fait, ni qu'elle y soit désignée et identifiée d'une manière absolue.

Il suffit qu'elle existe au décès du testateur ou qu'elle soit alors conçue et naisse ensuite viable, et qu'elle soit clairement reconnue à cette époque, pour celle qui était dans l'intention du testateur. Même dans les legs qui demeurent suspendus, tel qu'il est mentionné précédemment au présent article, il suffit que le légataire existe ou soit conçu avec la condition qu'il naisse viable et qu'il se trouve

être la personne indiquée au temps où le leg prend effet en sa faveur.

Voici donc quelques précisions qui font réfléchir toute personne affirmant que le Code civil ne reconnaît aucun droit au foetus.

Souhaitons que le Code civil, victime prochaine du couperet de la révision conservera tout de même certains droits à l'enfant non encore né.

Claude Morin,
Case 248,
succ. postale de
Rosemont,
Montréal, Qué.
H1X 3B7.

Le 30 novembre.



MEMBRES — Dans l'ordre habituel, une partie des membres du conseil d'administration.

Métabetchouan Membres d'une même grande "famille"

METABETCHOUAN (SC) — L'objectif permanent à l'hôpital de Métabetchouan, un centre hospitalier pour soins prolongés, c'est de percevoir les employés, les dirigeants et les bénéficiaires comme des membres d'une même grande famille. Et on y parvient.

En présentant hier le rapport annuel, les membres du conseil d'administration ont voulu faire ressortir le caractère spécial d'une telle institution, où les bénéficiaires ne sont pas des patients traités à court terme, pour des raisons médicales et par des moyens médicaux, mais des résidents à long terme d'un centre hospitalier où chacun devient en quelque sorte un élément important de traitement.

"Les employés, peu importe la catégorie, finissent par connaître tous les malades, personnellement, et vice versa. Même les préposés à l'entretien jouent un rôle capital dans cette famille nombreuse."

Bons résultats

La situation générale de l'institution est excellente, peut-on conclure à la lecture du rapport annuel, qui ne renferme en fait que des éléments réjouissants pour les administrateurs. C'est ainsi qu'on a discuté avec succès avec le ministère des Affaires sociales, qui voulait transformer le permis d'exploitation, en faisant passer les lits de soins prolongés de 200 à 140. Arguments à l'appui, les dirigeants de l'hôpital de Métabetchouan ont obtenu que le permis soit délivré pour 180 lits de soins prolongés, et 20 lits de centre d'accueil, pour hébergement de personnes âgées du secteur.

Parmi les arguments, mentionnons que la vocation du centre de Métabetchouan est régionale puisque sa clientèle provient de tout le Saguenay-Lac-Saint-Jean. On compte par exemple 74 personnes provenant du Haut-Saguenay, et 126 personnes du Lac-Saint-Jean présentement. Dans l'esprit des dirigeants du centre hospitalier, cette vocation régionale, et légendaire, ne fait aucun doute.

Financièrement, les résultats sont également positifs, puisqu'on accuse pendant la dernière année un surplus substantiel de \$125,000 environ. L'hôpital de Méta-

betchouan n'a pas besoin de plan de redressement de budget, et réalise même des revenus de placements intéressants. Ces revenus et ces avoirs accumulés lui ont d'ailleurs permis de réaliser des travaux matériels importants, dans le but d'améliorer le confort et la sécurité de l'institution, en changeant les fenêtres et en ajoutant des équipements de secours, par exemple.

Le budget annuel dépasse \$3,3 millions en 1977-78, et près de \$2,2 millions vont en salaires au personnel. On y emploie 289 personnes, dont 163 à temps plein. Pour Métabetchouan, c'est une industrie importante.

Chaleur humaine

Pour le président, M. Joseph Fleury, le directeur général, M. Alain Gaudreault, et pour les membres du conseil d'administration en général, le succès d'une institution comme celle-ci réside dans l'état d'esprit du personnel, puisque les bénéficiaires ont bien plus besoin de chaleur humaine et de compréhension que de soins médicaux répétés. Ce qui n'empêche pas l'hôpital d'avoir à son service, par consultation ou visites régulières, toute une série de spécialistes et de médecins. Le centre hospitalier emploie d'ailleurs trois médecins, dont 2 salariés, à temps partiel. Ces 2 derniers postes sont d'ailleurs à combler. Le directeur des services professionnels est le docteur Magella Couture.

En 1977-78, il y eut 97 admissions, 51 décès, 47 sorties, 72,055 jours-malades, pour un taux d'occupation de 98,7%. En plus des soins médicaux de plus en plus complets, on s'efforce d'améliorer les loisirs des malades, en plus de leur donner la chance de s'occuper à des activités formatrices intéressantes. Le comité de la pastorale est évidemment très actif dans cette institution, et reçoit comme les autres comités bénévoles une bonne collaboration des employés. Ce témoignage est corroboré par la présidente du comité des dames bénévoles de Saint-Gédéon, qui s'élargira d'ailleurs prochainement en un service de bénévoles, pouvant accueillir des gens de partout. Car le travail ne manque pas.

Conseil central du S.-L.-S.-J.

La majorité des paragraphes du Livre blanc ne répondent pas du tout aux attentes de la CSN

CHICOUTIMI (GL) — Le Livre blanc du ministre Pierre Marois sur la santé et la sécurité au travail ne répond pas aux attentes de la CSN. Comme son aînée, le Conseil central Saguenay-Lac-Saint-Jean dénonce la majorité des chapitres de l'ouvrage et aurait préféré que l'Etat fasse appliquer la réglementation en vigueur tout en faisant pression auprès des patrons pour qu'ils améliorent les conditions générales de travail dans leurs usines.

Dans l'esprit du président de l'organisme M. Jean-Claude Martel, le Livre blanc ne répond pas à quatre principales revendications de la CSN. En fait, le Livre blanc manque de "dents" pour user de son expression.

Ces revendications de la CSN se résument ainsi:

— le droit individuel et collectif d'arrêter de travailler en cas de danger, sans pénalité;

— le droit pour le syndicat d'enquêter sur toutes les conditions de travail indépendamment du patron;

— le droit à la pleine garantie d'emploi et de salaire en cas d'accident ou de maladie de travail;

— le droit au médecin de son choix et au paiement de la compensation sur la base de son diagnostic.

Evidemment, ces revendications de la CSN posent le problème du système dans lequel on vit. Ce mépris pour la santé et la sécurité des travailleurs ne s'explique pas autrement, selon Jean-Claude Martel, que par la recherche des profits dans le système capitaliste, qui consiste essentiellement à produire biens et services au meilleur coût possible.

La solution

Comment résoudre le problème de la santé et la sécurité au travail sans réduire les profits de l'entreprise? A cette question, Jean-Claude Martel répond que c'est pratiquement impossible d'allier les deux hypothèses.

Tout ce qui se fait en matière de sécurité dans les usines constitue du "cataplasme" pour étouffer temporairement un problème. Le président du conseil central donne une foule d'exemples où le travailleur est confronté avec le danger.

Avouant que le travailleur doit songer tout seul à sa propre sécurité, Jean-Claude Martel trouve inconcevable qu'on trouve affichés dans les usines des pancartes qui disent: "La sécurité c'est votre affaire", surtout qu'on s'adresse aux travailleurs.

Dans cette optique, il est inconcevable que la sécurité soit uniquement l'affaire du capital humain et non du capital financier.

Donc, tant que l'Etat ne forcera pas les patrons à négocier sérieusement des clauses de sécurité et de santé au travail dans les conventions collectives, de pompeux énoncés de principe ne changeront rien dans la situation quotidienne des travailleurs continuellement exposés au danger.

D'accord

Bien que la majorité des paragraphes du Livre blanc ne répondent pas aux attentes de la CSN, elle endorse tout de même certains points.

Ainsi, la CSN fait sienne l'intention du gouvernement d'inscrire dans la charte des droits et libertés



LIVRE BLANC SUR LA SECURITE-SANTE — Le président du Conseil central Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Jean-Claude Martel, avec plusieurs de ses acolytes, ont fortement dénoncé les principes de base que véhicule le Livre blanc du ministre Pierre Marois sur la santé et la sécurité des travailleurs.

(Photo Carl Tremblay)

de la personne le "droit général des travailleurs à des conditions de vie au travail qui respectent leur santé et leur intégrité physique".

Toutefois, les syndicalistes ne se leurrent pas avec cet énoncé car ils savent bien qu'il y a encore un pas énorme à franchir.

Par ailleurs, la CSN considère comme amélioration l'unification au sein d'un seul organisme de la série de lois et de règlements aujourd'hui dispersés dans plusieurs ministères et organismes para-gouvernementaux. C'est justement à ce chapitre que la CSN estime qu'il n'était pas nécessaire de publier un Livre blanc pour ce faire, et que le

simple respect des lois et règlements actuels constituerait une grande amélioration.

Pour toutes les raisons évoquées, la CSN a décrété la semaine du 4 au 10 décembre comme semaine de la sécurité et santé au travail. L'objectif ultime est de mobiliser tous les travailleurs syndiqués et non-syndiqués sur le sujet.

D'ailleurs, la semaine se termine dimanche par la tenue d'états généraux de tous les syndicats affiliés à la CSN afin d'établir une position définitive comme la centrale l'avait fait pour le projet de loi 45. Le tout se déroule au théâtre Capitol en fin de semaine à Québec.

Les trouvailles des connaisseurs

Les acheteurs de la Société des alcools sont constamment à la recherche de belles et bonnes occasions. Ils ont ainsi déniché six excellents vins de France qui vous sont offerts en primeur et à des prix remarquablement modestes.

Ce sont des vins de Châteaux ou de Domaines d'appellation contrôlée ou délimités de qualité supérieure. Ils sont offerts en quantités limitées dans les Maisons des vins et dans certaines succursales seulement.

Une appellation Montagne-Saint-Emilion contrôlée, le Château Calon provient de la partie nord-est de la région de Saint-Emilion. Millésime: 1975 \$ 5.95

Le Domaine de Saint-Bénézet est un VDQS de la Costières du Gard, dans la partie est du Languedoc-Roussillon. \$ 2.95

Appellation vin de Corse Porto Vecchio contrôlée, le Domaine de Catabelle est originaire du sud-est de la Corse. Millésime: 1976 \$ 3.10

Le Château Le Vieux est un domaine qui se trouve dans les premières cotes de Blaye, dans le nord de la région de Bordeaux. Appellation Premières Cotes de Blaye contrôlée. Millésime 1975 \$ 4.55

Appellation Arbois contrôlée, le Domaine de Grange Grillard est originaire du nord-est du Jura. Millésime 1976 \$ 5.25

Le Vieux Château Landon est un des crus bourgois reconnus dans le Bordelais. C'est un vin d'appellation Modoc contrôlée. Millésime 1976 \$ 5.75

Ces vins sont vendus dans les Maisons de vins (Montréal, Québec et Hull) de même que dans un nombre restreint de succursales. Vous trouverez ci-bas l'adresse des succursales de votre région qui les ont en stock.

CHICOUTIMI
68 est, rue Racine,
ALMA
470, rue Sacré-Coeur,

ROBERVAL
901, boul. St-Joseph.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
les connaisseurs



fourre-tout



marcel rivard
(en collaboration)

La guerre, pas l'amour

Fallait s'y attendre: le prude quartier général de l'armée de terre américaine est aux abois! L'accroissement des relations intimes entre officiers et femmes soldats dans l'armée américaine alarme le haut commandement qui a fait parvenir à tous les chefs de corps une circulaire destinée à freiner ces élans.

Il demande aux commandants de prendre toute action appropriée lorsque ces relations "sapent la discipline, l'autorité et le moral des troupes". A l'origine de cette note: un rapport constatant "l'accroissement de la fraternisation sexuelle dans l'armée", en particulier entre officiers et femmes soldats.

Le rapport fait état de "femmes soldats naïves qui vont parfois trop loin pour plaire à des supérieurs" et de "supérieurs qui menacent une femme soldat de ne pas lui accorder de promotion"...

A Bagotville, il semblerait que le commandant Harold Pike n'a pas reçu une circulaire semblable du haut commandement canadien...



Les bouffonneries sont commencées

Les joyeux lurons qui s'occupent, comme à chaque année, du concours des barbus qui s'inscrivent dans le cadre du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, ont de quoi communiquer l'esprit joyeux qui marque habituellement ces fêtes.

Eh bien, ils sont déjà au bou-

lot, en dépit du fait qu'il reste encore deux bons mois avant la tenue du carnaval. Ça se passe déjà à chaque vendredi soir au Club de yacht de Chicoutimi, sur le boulevard Lamarche. Vendredi soir dernier, c'était soirée de première. Et on s'est amusé ferme comme le démontre cette photo.

Il n'y aura pas de cliniques

Pour ceux et celles qui auraient l'intention de se rendre aux cliniques externes de l'hôpital de Chicoutimi au cours de la journée de demain, vendredi, halte là!

Pour la bonne et simple raison qu'elles seront fermées à cause de la présence sur le calendrier d'un congé férié qui coïncide avec l'Immaculée-Conception.



Contribution au Club Norlac

Dans le cadre de sa politique d'aide aux organismes à caractère communautaire, Bell Canada vient de verser une contribution appréciable au club social pour handicapés Norlac.

Cet organisme sans but lucratif de Dolbeau a pour mission de favoriser l'intégration des handicapés régionaux dans la société et ce, en leur offrant des activités telles que des cours de poterie et de natation.

Sur la photo, Michèle Turcotte, directeur commercial de Bell Canada, Robert Buisnières,

Léontine Larouche et Charlotte Boudreau, respectivement publiciste, directeur et présidente du club social.

Prix Dagon

Elizabeth Vonarburg, agrégée de Lettres et chargée de cours à l'UQAC, vient de se voir décerner le prix Dagon dans le cadre du concours littéraire organisé par le magazine québécois de la science-fiction et du fantastique "Requiem", avec sa nouvelle intitulée "L'oeil de la nuit".

Elizabeth Vonarburg lit, écrit et enseigne la science-fiction depuis plusieurs années.

Les spectacles pour ailleurs

Les activités au programme de l'Auditorium Dufour, du Cégep de Chicoutimi, sont encore perturbées à cause de la contestation des cégépiens qui perdurent dans leurs actions.

Il faut donc prendre bien note de ce qui suit... Primo, le spectacle des Grands Explorateurs prévu pour ce soir, à 20h30, et ayant pour titre "Défi Pacifique", du Québécois Gaston Collin, a lieu à la même heure à l'Auditorium de l'école polyvalente Charles-Gravel.

Secondo, le spectacle de Guliver, pour enfants, prévu pour samedi, a lieu lui aussi à l'école Charles-Gravel à compter de 14h00.

Tertio, les soirées de cinéma prévues pour les lundis 11 et 18 décembre, auront lieu au cinéma Impérial.

Quarto, les habitués de l'Auditorium Dufour ont probablement hâte que les cégépiens se branchent...

Renverser les rôles

La plupart des filles et des femmes européennes (celles qui demeurent dans les neuf pays constituant la Communauté économique européenne) ne se trouvent pas assez libérées, comparativement à la majorité de leurs consœurs d'Amérique du Nord.

Ainsi, les jeunes Européennes doivent encore s'inscrire aux cours d'art culinaire et de couture, lorsqu'elles vont à l'école.

Un rapport préparé récemment par des spécialistes de la CEE propose l'institution de cours obligatoires de couture et de cuisine pour les garçons, et d'autres pour enseigner aux jeunes filles et aux mères de famille à travailler le bois, les métaux et la mécanique.

Toutefois, ces propositions risquent d'être difficiles d'application dans l'Europe des Neuf, puisque les hommes détestent les travaux ménagers, et que les femmes choisissent rarement une carrière dans les affaires ou la technologie.

Juste à temps

Les organisateurs des championnats mondiaux de canoë-kayak vont se réjouir car, on l'a expliqué dans l'édition d'hier, en parler en bien ou en mal, l'important, c'est d'en parler.

Alors, parlons-en encore une fois des championnats mondiaux...

Pour vous dire que le ministre des Postes canadiennes, Gilles Lamontagne, ci-devant ancien maire de Québec, a fait changer le fusil d'épaule à ses fonctionnaires qui sont chargés d'émettre les nouveaux timbres.

Au grand plaisir du comité organisateur des championnats mondiaux, on n'émettra pas le timbre de 17 cents faisant la promotion de ces compétitions à la mi-août, c'est-à-dire un mois et demi après la tenue de cette activité.

Non! Selon les informations transmises hier par Jean-Claude Larouche, le directeur général du comité organisateur, le timbre sera émis juste avant les championnats. Et même un petit peu auparavant...

Concurrence des pharmacies

Des consommateurs de Jonquière, dont un professeur, signalent au Quotidien qu'ils ne savent plus où aller quand vient le temps d'acheter des médicaments prescrits par les médecins.

Ils déclarent ne plus s'y retrouver, tout simplement parce que les prix diffèrent sensiblement d'une pharmacie à l'autre. Par exemple, quatre douzaines de Valium, le tranquillisant le plus vendu dans le monde (Hoffman-LaRoche, de Suisse a fait des millions de profit net, uniquement avec cette pilule)

coûtent \$10 à la pharmacie A, \$8 chez son concurrent B, \$5.55 dans une troisième, et \$5.50 ailleurs, à Jonquière.

Interrogé au sujet d'une telle diversité de prix inexplicable, à prime abord, un pharmacien de Jonquière, M. Marcel Locas mentionne qu'il n'existe pas officiellement de contrôle de prix. Il ajoute toutefois que le Collège des pharmaciens du Québec peut intervenir auprès de ces professionnels, quand un client se croit lésé, en raison des prix jugés prohibitifs...



Le Centre culturel bourdonne fort

Le Centre culturel de Saint-Félicien ne dérouge pas, pour employer une expression bien de chez nous.

Il abrite tout un éventail d'ac-

tivités culturelles comme le ballet, le jazz, la céramique et la poterie ainsi que cette photo le laisse voir.



Lamontagne sur le tard

Un communiqué transmis hier par Telbec, en provenance du bureau du député roborvalois, Robert Lamontagne, explique à propos du prétendu scandale politico-sportif des championnats mondiaux de canoë-kayak: "Notre région ne peut absolument pas manquer le grand rendez-vous sportif de juillet prochain." Le député ajoute que la population de la région et, particulièrement celle de Jonquière et de Desbiens ne demandent pas autre chose que l'on continue d'appuyer les efforts du comité organisateur.

Il déplore l'importance qu'a prise ce supposé scandale qui n'a rien, d'après lui, à voir avec celle, primordiale, qu'il y a pour tous les gens de la région de s'unir et de mettre en commun tous leurs efforts pour assurer le succès de cet événement sportif d'envergure internationale.

"A nos autorités politiques québécoises et canadiennes, termine le communiqué, je n'ai, dans les circonstances, qu'une chose à ajouter, comme on dit chez nous: envoyons de l'avant nos gens!"

Avouons que le député, il est un peu sur le tard pour le dire et s'approprier une place à la une du journal. Mais comme il vaut mieux tard que jamais, a dû se dire le député...



Un nouveau livre sur Guy Lafleur

Ce qui suit devrait peut-être apparaître dans la chronique "Le Rapido" des pages sportives, mais comme il peut s'en trouver qui ne lisent pas ces pages et qui, par contre, ne détesteraient pas regarder de temps à autre un match opposant le Canadien de Montréal à un autre club de la Ligue nationale et admirer la vedette du hockey qu'est Guy Lafleur, voilà la raison pour laquelle vous pouvez le lire dans la présente chronique.

Pour vous annoncer que cet après-midi il y aura cérémonie de lancement du livre sur la vie de Guy Lafleur, dont l'auteur est nul autre que Claude Larochelle, chroniqueur sportif du Quotidien et du Soleil de Québec.

D'après le communiqué annonçant cette cérémonie de lancement, le titre du livre pourrait être: "Guy Lafleur, le démon blond". Si c'est le cas, on ne s'est pas enfié dans l'originalité.

Après "La retraite argentée du Rocket", "La percée du Pocket", "Le dernier voyage du Grand Bill", "La dernière attaque de Boum Boum", "Sur la piste de la Comète blonde", "La French Connection démantelée", "La Kid Line prend de l'âge", à quand les prochains livres intitulés "Les mémoires enfumées du sénateur", "Le testament post-opérateur du Chinois" et "La passe du magicien"?

Campagne en janvier

Plusieurs municipalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean, dont Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Chibougamau, pour ne nommer que celles-ci, ont accepté de participer à la campagne de sensibilisation organisée par la Direction générale de la prévention des incendies du ministère des Affaires municipales.

Cette campagne qui débutera dans la semaine du 7 au 13 janvier prochain, se poursuivra jusqu'à mars; et elle sera fondée cette année sur l'incitation à installer des détecteurs de fumée dans les foyers.

Dieu sait combien de vies humaines peuvent être sauvées grâce à ce petit gadget qui signale aux occupants toute présence de fumée.

Une mosaïque impressionnante

Pour souligner le centenaire de l'érection canonique du diocèse de Chicoutimi, on a publié un ouvrage intitulé "Evocations et témoignages", une mosaïque impressionnante d'hommes et de femmes qui ont oeuvré dans l'Eglise saguenéenne.

Dans ces pages d'une densité historique remarquable, affirme le bulletin d'information hebdomadaire de l'UQAC, trois professeurs du module d'histoire y présentent des études; il s'agit d'André Côté, Jean-Guy Genest et Jean-Paul Simard.

L'ouvrage relié et d'une présentation très soignée plaira aux lecteurs.

rendez-vous

Alma

Club des personnes handicapées — Par l'entremise du service des loisirs, la ville d'Alma organise une assemblée générale le dimanche, 10 décembre, à 13h00, au 45, Scott, Alma. Les membres sont invités.

ZEC des Passes — L'assemblée générale annuelle aura lieu à 19h30, le lundi, 11 décembre, au Pavillon Camil-Lavoie. Carte de membre obligatoire à l'entrée.

Jonquière

Auxiliaires bénévoles — Du centre hospitalier d'Arvida, assemblée générale, à 20h00, le lundi, 11 décembre, à 20h00. Bienvenue à toutes, goûter servi.

La Baie

Afées Saint-Marc — Assemblée mensuelle, le lundi, 11 décembre, à 20h00, local habituel. Goûter servi, échange de cadeaux à l'occasion des Fêtes.

Cercle Notre-Dame de La Baie — Assemblée régionale, le mardi, 12 décembre, à 20h00, au local habituel.

Chicoutimi

Rencontre eucharistique — Ce soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement. Les paroissiens du Sacré-Cœur de Chicoutimi ouest sont invités.

Association nationale des secrétaires — Souper mensuel, le mardi, 12 décembre, à 18h30, au salon Cardinal du motel Richelieu, Route 170. Toutes les secrétaires intéressées n'ont qu'à communiquer avec Mme Diane Gilbert, à: 543-0293.

Afées Sainte-Anne — Assemblée mensuelle, à 19h30, au local habituel, le mardi, 12 décembre.

Afées Saint-Paul-Apôtre — Assemblée mensuelle, à 20h30, le mercredi, 13 décembre. Dégustation de vin et fromage. Bienvenue aux membres et à leurs époux.

Afées Saint-Antoine — Assemblée mensuelle, le jeudi, 14 décembre, à 19h30, au local habituel.

aujourd'hui

Il y a 37 ans aujourd'hui, le 7 décembre 1941, l'aviation impériale du Japon bombardait la base de Pearl Harbor, dans les îles Hawaii, ainsi que les Philippines et la Malaisie britannique, ce qui devait déterminer l'entrée en guerre de Washington. Jusque-là, les Etats-Unis n'étaient pas très chauds pour la participation au conflit. Au printemps de 1939, le constructeur automobile Henry Ford avait même envoyé un chèque de \$50,000 à Adolf Hitler à l'occasion de son 50e anniversaire. M. Ford voulait ainsi féliciter le fuhrer d'avoir ramené l'ordre en Allemagne, où Ford Motor possédait d'ailleurs des usines.

1974 — Mgr Makarios rentre à Chypre après cinq mois d'exil.

1966 — La Syrie appelle au renversement du roi Hussein de Jordanie.

1952 — Emeutes au Maroc.

1888 — Le pneumatique pour tricyles est breveté.

1793 — Mme du Barry, maîtresse du roi Louis XVI, est guillotinée.

Ils sont nés un 7 décembre: — Pietro Mascagni, compositeur italien (1863-1945); — le comédien américain Eli Wallach (1915).



EMPLOYEURS-ETUDIANTS — Cette photo nous montre quelques responsables du comité en compagnie du directeur général de la CSRLH, M. André Perron. On reconnaît de gauche à droite: M. Réal Dufour, vice-président de la Chambre de commerce; M. Jean-Roch Guillemette, Centre Travail Québec; Mme Huguette Savard, Centre de main-d'oeuvre du Canada; M. Hermel Gauthier, président du comité et adjoint à l'enseignement professionnel, et M. André Perron.

En avril à Dolbeau

Six rencontres entre étudiants et employeurs

DOLBEAU — "Quelque 150 étudiants participeront à six rencontres 'Étudiants-Employeurs' et la polyvalente Jean-Dolbeau organisera en avril prochain, un colloque d'une journée sur l'enseignement commercial."

C'est ce qu'a indiqué M. Hermel Gauthier, président du comité, lors d'une conférence d'information sur la teneur du programme de l'année que pa-

tronne pour la sixième année consécutive la Chambre de commerce du secteur en collaboration avec la polyvalente Jean-Dolbeau, Bureau Travail Québec et le Centre de main-d'oeuvre du Canada.

M. Gauthier devait ajouter que le Comité de promotion des finissants y va avec d'autant plus d'enthousiasme que les résultats des expériences vécues antérieurement prouvent la

très grande utilité et la nécessité d'un tel programme pour la formation des étudiants finissants au professionnel.

M. Réal Dufour

"Grâce aux efforts concertés de plusieurs organismes, les rencontres entre les employeurs et les étudiants se sont institutionnalisées à la polyvalente Jean-Dolbeau", a dé-

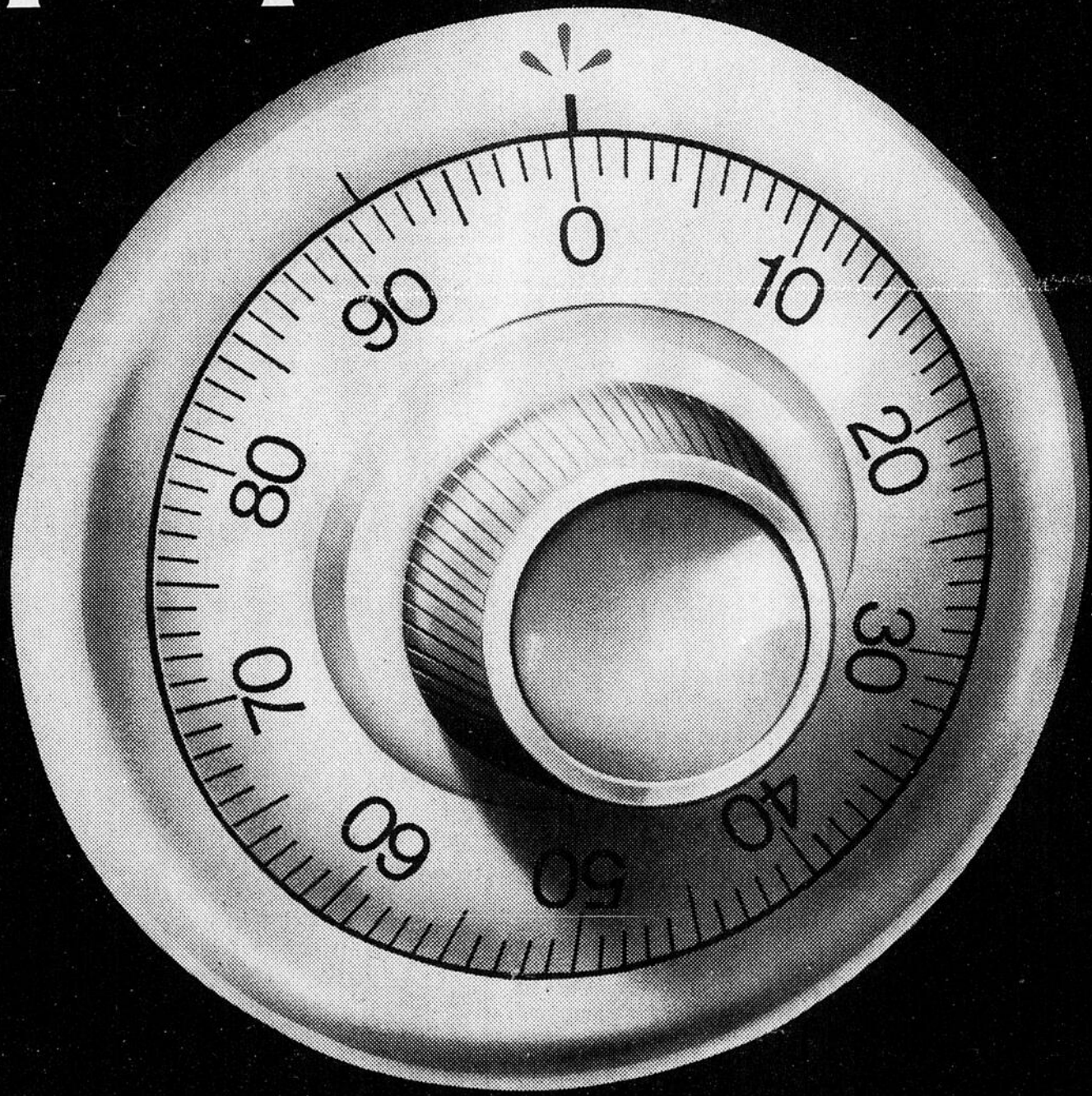
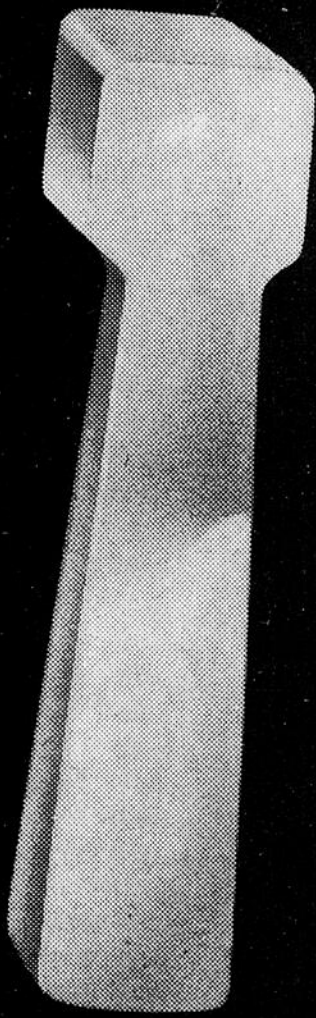
claré M. Réal Dufour, vice-président de la Chambre de commerce. Il ajoutait que la Chambre jouait réellement son rôle, quand elle réussit à allumer une bougie qui va à son tour provoquer une action bénéfique dans le milieu.

Lors de cette rencontre, M. Georges-Aimé Paquin, directeur général adjoint de la CSR Louis-Hémon, devait signaler que la régionale faisait de fortes

pressions auprès du ministère de l'Éducation pour faire modifier les lois concernant les finissants dans le domaine de la construction.

Il a signalé que ces étudiants se ramassaient dans un cul-de-sac lorsqu'ils arrivaient sur le marché du travail parce que l'employeur exige une certification de classification que l'école ne peut lui fournir présentement.

Vous cherchez une protection financière appropriée?



Le représentant Sun Life possède la combinaison

En assurance-vie comme en toutes choses, il faut constamment réévaluer ses besoins, qui changent au rythme de la vie. Et vous, avez-vous repensé votre protection financière dernièrement? Vous avez peut-être tendance à remettre au lendemain toute décision concernant l'assurance-vie et votre protection financière. Et pourtant, cet aspect de votre vie mérite bien toute votre attention.

La grande diversité de polices et de services offerts par la Sun Life vous permet de faire un choix judicieux. Mais il y a tant de combinaisons pos-

sibles. Votre représentant Sun Life a reçu une excellente formation professionnelle et il peut, mieux que quiconque, vous conseiller. Laissez-le vous indiquer **la combinaison** qui vous convient. Par ailleurs, si vous comparez les prix, vous verrez que les nôtres sont très avantageux.

Qu'il s'agisse d'une protection pour votre conjoint ou pour votre famille, d'assurance-hypothèque, d'une rente d'étalement de revenu ou d'épargne en vue de la retraite, la Sun Life demeure toujours en tête de file sur le marché de la protection

financière. Les spécialistes de la Sun Life recherchent continuellement de nouvelles formules de protection pour répondre à des besoins changeants.

Consultez donc un représentant Sun Life afin d'analyser avec lui tous vos besoins. Il s'y connaît très bien. Grâce à lui, votre protection n'aura plus de secrets. Ensemble vous trouverez **la combinaison** qui vous assurera la protection financière appropriée.

La preuve, c'est que plus d'un million et demi de titulaires de

polices Sun Life ont trouvé celle qui leur convient.

Si vous désirez plus de renseignements sur l'assurance-vie, sur les possibilités de carrière dans le domaine de la vente, ou au sujet de notre campagne sur la bonne forme physique, adressez-vous à l'un de nos bureaux au Québec.

SunLife
DU CANADA

Une bonne affaire reste toujours une bonne affaire

Hôpital de Chicoutimi

Les syndiqué(e)s dénoncent le plan de redressement proposé

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — Les employés syndiqués (CSN) de l'hôpital de Chicoutimi ont adopté une position officielle à l'effet de dénoncer le plan de redressement préconisé par l'administration qui, hypothétiquement, prévoit des coupures de postes et, dans l'hypothèse où l'établissement ne changerait pas de catégorie, et de dénoncer tous les fardeaux de travail qui découleraient du plan de redressement.

Des informations de sources syndicales indiquent que l'administration a proposé un plan en trois étapes afin de réduire le déficit d'opération de l'établissement.

Les deux premières sont en vigueur et consistent dans la réalisation d'économie à l'achat de fournitures et la réduction du nombre d'heures de travail tout en gardant une quantité appréciable de soins.

L'autre étape que l'administration qualifie de purement hypothétique consisterait à réduire le nombre de lits et faire disparaître les spécialités.

Cette hypothèse pourrait se concrétiser si l'hôpital ne change pas de catégorie aux yeux du ministère des Affaires sociales.

Si on remonte dans le temps, en 1961, l'hôpital de Chicoutimi avait un budget divisé selon les groupes d'activités. En 1971, l'institution assume son fonctionnement à partir d'un budget global regroupant tous les services.

En 1974, l'hôpital est reconnu dans le groupe 1 et, par le fait même, le ministère des Affaires sociales reconnaît les spécialités et les super-spécialités.

En 1975, une révision complète des catégories au MAS installe l'hôpital de Chicoutimi dans le groupe numéro 2. Depuis cette époque, les déficits s'accumulent à Chicoutimi. On prétend qu'en 1979, le déficit accumulé pourrait dépasser les \$5 millions.

Redressement

Lors de leur dernière assemblée syndicale, les employés ont été sensibilisés au plan de redressement de l'administration dans l'hypothèse où l'institution changerait de catégorie, c'est-à-dire si elle passait du groupe deux au groupe un.

D'ailleurs, les membres de l'exécutif se sont dit très déçus de la documentation fournie par l'employeur qui se résumait à une simple

feuille de papier expliquant le plan de redressement préconisé.

Dans l'esprit des dirigeants syndicaux, il s'agit simplement d'une opération comptable mais qui, en dernière analyse, pourrait avoir des conséquences néfastes pour des employés.

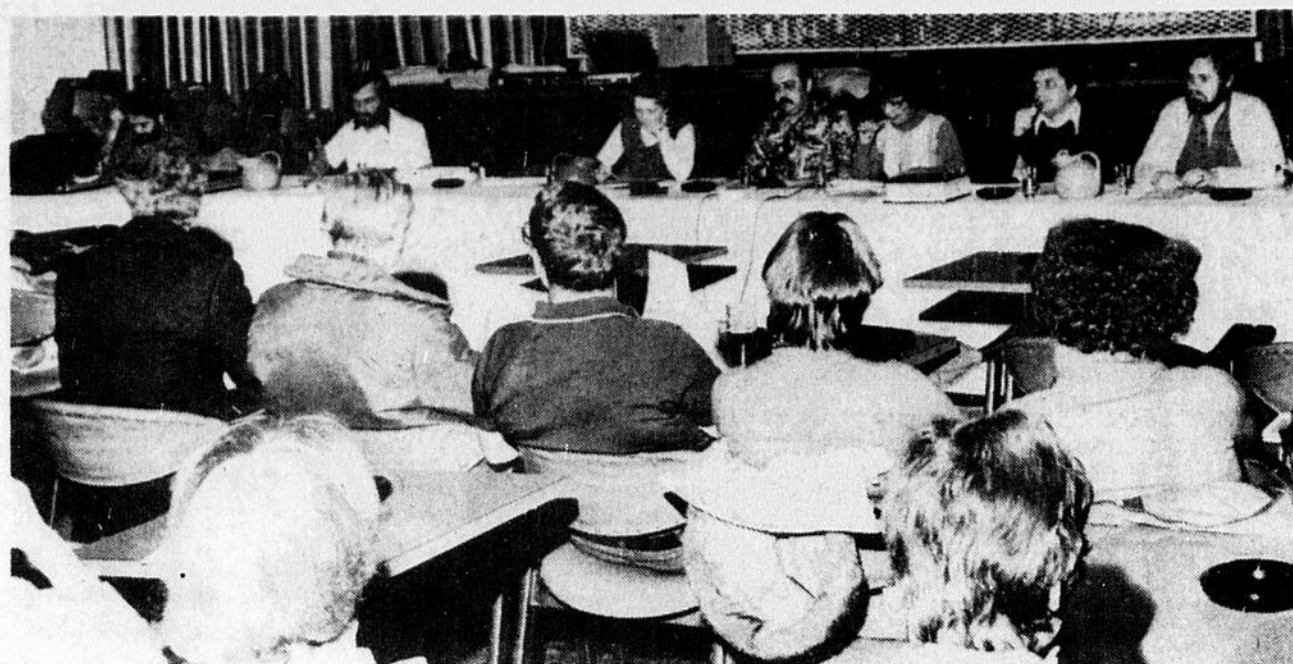
Les principaux services touchés par un plan de restriction budgétaire seraient les services hospitaliers, les soins infirmiers, les services auxiliaires et d'autres directions qui touchent le service de la paye et la direction générale, par exemple.

Des chiffres

L'administration pourrait opérer des réductions totalisant 189,029 heures et représentant en argent \$1,220,997 sur trois périodes, soit 1978-1979, 1979-1980 et 1980-1981.

Plus détaillées, les coupures pourraient s'effectuer au chapitre du temps supplémentaire par 36,086 heures sur trois périodes pour des économies de \$282,018, soit \$155,715 (1978-1979), \$124,641 (1979-1980) et \$1,622 pour 1980-1981.

En ce qui concerne les postes vacants et qui ne seraient plus comblés, les économies seraient de



PLAN DE REDRESSEMENT — Lors de leur dernière assemblée syndicale, les employés de l'hôpital de

Chicoutimi (CSN) ont longuement discuté sur le plan de redressement de l'institution.

61,292 heures pour \$341,933. Ainsi, on trancherait pour 1978-1979 (\$122,334), pour 1979-1980 (\$219,599) et rien pour l'autre période.

Au chapitre des mises à pied éventuelles, on pourrait couper 50,921 heures pour \$345,518. La répartition serait de \$22,789 (1978-1979), \$287,076 (1979-1980) et \$35,654 (1980-1981).

Enfin, en ce qui concerne les départs volontaires ou les départs naturels sans renouveler les postes, l'administration pourrait récupérer

\$251,527 pour 40,730 heures. Selon les périodes, on aurait \$24,878 (1978-1979), \$182,408 (1979-1980) et \$44,241 (1980-1981).

Contestation

Evidemment, les employés présents à l'assemblée n'apprécient pas tellement ce genre de coupures. Tout de suite, c'est la qualité des soins qui entre en ligne de compte.

Dans cette optique, l'exécutif syndical encourage tous les employés à dénoncer tous les fardeaux de travail qui découleraient du plan

de redressement.

La réflexion syndicale est simple: le plan de redressement ne doit pas entraîner une surcharge de travail même si l'employé est payé en conséquence.

Avant la fin de l'assemblée, les syndiqués ont manifesté l'intention que le ministère des Affaires sociales accélère le processus de décision dans le cas des plans de redressement et exigent qu'une documentation plus pertinente soit fournie aux syndicats dans tout ce processus.



L'OPTION — Les députés péquistes de Verchères et Rosemont, Jean-Pierre Charbonneau et Gilbert Paquette, étaient de passage hier à Chicoutimi dans le cadre d'une tournée de promotion de leur livre "L'Option".

L'Option

Outil de choix pour les militants péquistes

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Convaincus de la justesse de leur démarche et maîtrisant parfaitement toutes les subtilités de "L'Option", Jean-Pierre Charbonneau et Gilbert Paquette parlent néanmoins de leur "dernière" avec un calme et une sérénité qui semble chasser tout arrière-goût de fanatisme.

Car, si le livre, expliquant les deux députés de passage hier à Chicoutimi, pour en faire la promotion, prône la souveraineté-association et donc s'ins-

crit dans une perspective partisane, il le fait néanmoins au prix d'une analyse serrée de "la crise politique canadienne actuelle", et d'une synthèse de toutes les solutions proposées.

En tout cas, les députés de Verchères et de Rosemont affirment avoir voulu répondre "le plus honnêtement possible" aux interrogations du moment, afin que le choix des Québécois se fasse d'une façon adulte et démocratique.

Essentiellement donc, les auteurs du livre de 600

pages disent avoir réalisé "l'inventaire de la réalité canadienne" (le livre contient d'ailleurs une foule de références bibliographiques), et avoir tenté de démontrer comment, sur la base du principe d'égalité des deux nations, la souveraineté-association constituait le système qui "collera le mieux à cette réalité".

Pour qui

Parce qu'il tente à la fois "d'expliquer" et de "convaincre", le livre chevauche donc les clientèles

populaire et partisane. Phénomène que ne tentent pas d'ailleurs, de cacher les auteurs qui souhaitent même que "L'Option" serve tout autant à élever le débat et amener les fédéralistes à clarifier leur option qu'à fournir aux militants péquistes un outil supplémentaire.

Bien plus, le livre sera éventuellement traduit en anglais pour expliquer la souveraineté-association aux anglophones québécois et "canadiens".

Messieurs Charbonneau (il est l'auteur du best-seller

La filière canadienne) et Paquette (il est membre du Comité de stratégie de la campagne référendaire) sont en tout cas, heureux de l'accueil qu'a connu leur bouquin qui, incidemment, connaît une popularité plus forte que "La passion du Québec" de leur chef René Lévesque.

Une deuxième édition de 5,000 exemplaires est sous presse, la première, de 12,000 copies, étant presque épuisée. D'ailleurs, concluent-ils fièrement, le livre est sur la liste des "best-sellers".

A Lac-Bouchette

La démission du maire surprend tout le monde

LAC-BOUCHETTE (JG) — Le maire de la municipalité de Lac-Bouchette M. Lorenzo Dumais a pris tout un monde par surprise en démissionnant de son poste en début de semaine. Rien ne laissait présager une telle décision de la part de celui qui occupait les rênes de cette municipalité depuis le 30 octobre 1977. Il avait été élu sans opposition.

Mais, des raisons de santé seraient à l'origine de son geste, son médecin

personnel lui recommandant de se retirer de la scène municipale. Son mandat prenait fin en novembre 1980 et dans les circonstances, il devrait y avoir prochainement une élection à la mairie de Lac-Bouchette. Les mises en candidature devraient avoir lieu d'ici la fin du mois.

M. Dumais avait siégé comme conseiller dans le conseil de la paroisse avant la fusion des deux municipalités. C'est M. René Côté

qui agit comme maire suppléant.

Avant la démission de M. Dumais, le conseil a adopté le budget pour 1979. Il s'élève à \$341,979 et les contribuables paieront \$1.00 du \$100.00 d'évaluation, le même montant que cette année. Par contre, la taxe sur les services d'aqueduc et d'égouts a été haussée de six pour cent. Il en coûtera pour 1979, \$190, pour les deux services.

Municipalité de Roberval

Rupture des négociations

ROBERVAL (JG) — Les négociations sont rompues entre la municipalité de Roberval et ses 22 employés de bureau et de voirie. Le syndicat, devant le refus de la municipalité d'accéder à ses demandes, a mis ses espoirs dans la conciliation.

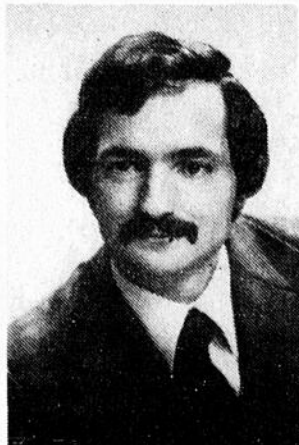
Le maire J.-Arthur Tremblay a qualifié d'"inacceptables les demandes syndicales" tandis que comme les syndiqués, il fait confiance à la présence d'un conciliateur. La dernière convention est échue depuis le 31 octobre 1978.

Dans le camp syndical, le président, M. Maurice Martel, a dit que la partie patronale avait opposé "un non catégorique" aux exigences sollicitées par les employés municipaux qui comptent 10 personnes oeuvrant dans les bureaux et une douzaine affectés à la voirie.

Les grands points en litige sont les salaires, la classification des tâches des employés de la voirie, le désir de ces derniers de travailler toute l'année contrairement à ce qui se produit actuellement. Il apparaît que durant la période hivernale, la municipalité diminue le nombre des employés de la voirie qui sont

obligés de "faire du chômage". Les syndiqués ne veulent plus de cette situation d'où la demande faite cette semaine à la partie patronale.

ASSUREUR-VIE AGREE

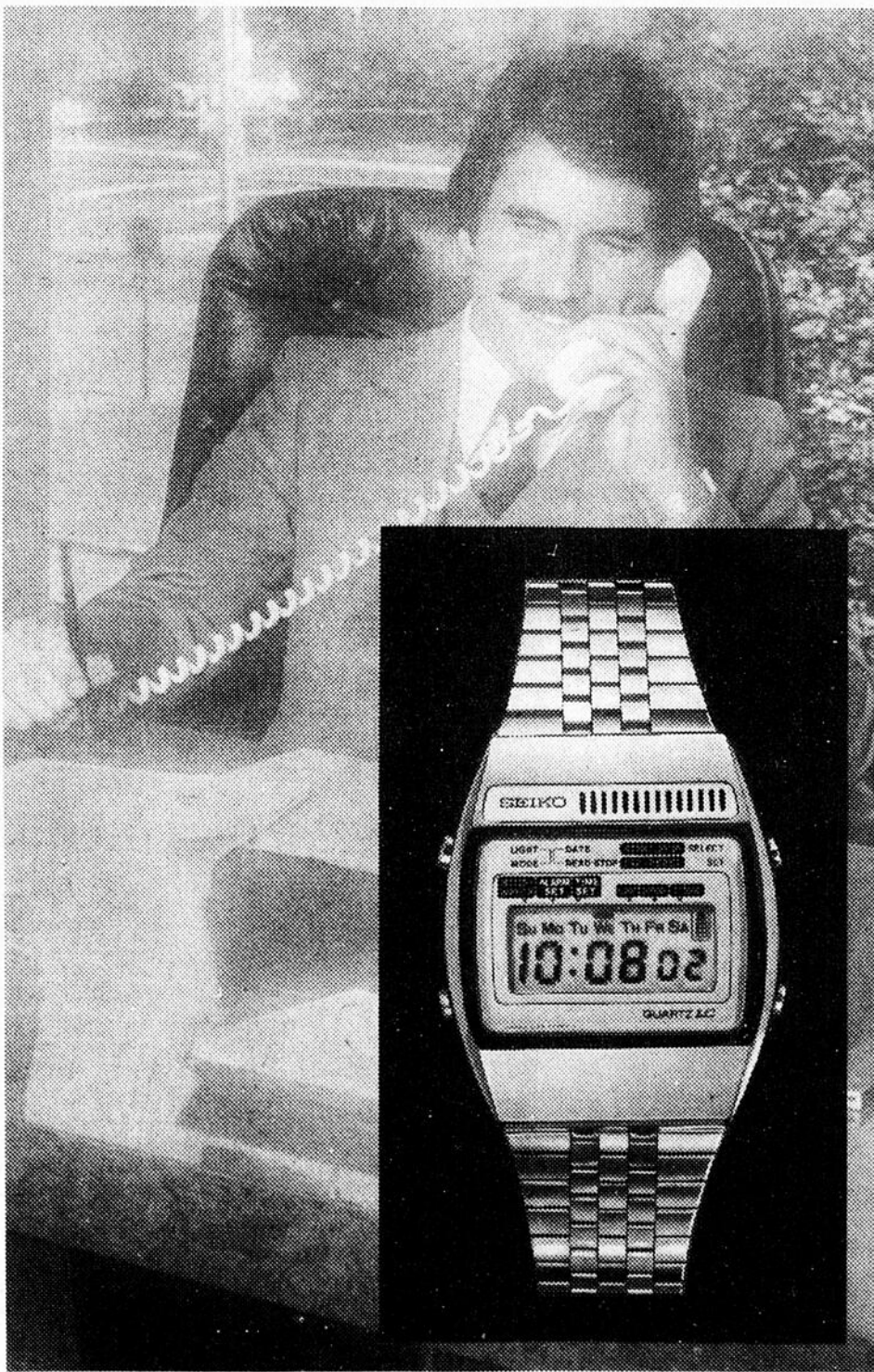


JACQUES LAVOIE C.L.U.

Monsieur Claude Gauthier, C.L.U., directeur d'agence de la Canada-Vie, compagnie d'assurance du Canada sur la vie, a le plaisir d'annoncer que MONSIEUR JACQUES LAVOIE de la Canada-Vie à Chicoutimi s'est mérité le titre d'ASSUREUR-VIE AGREE (C.L.U.). Le titre C.L.U. est conféré par l'Institut des assureurs-vie agréés pour l'accomplissement d'un programme d'études administré par l'Institut en collaboration avec le "Département de l'extension" de l'Université de Toronto.

Le programme d'études comprend les sujets suivants: les sciences économiques, la comptabilité, le droit commercial, les questions financières des corporations, l'imposition et la psychologie ainsi que des études approfondies dans les sujets d'assurance-vie. Une bonne performance dans la vente d'assurance-vie et dans les services rendus est également une condition pour obtenir le titre d'assureur-vie agréé C.L.U.

Le choix de Peuples



Seiko... l'exactitude incomparable d'avant-garde.

Les bijoutiers Peuples vous proposent la précision horlogère optimum. Le tout premier chronographe au quartz avec sonnerie, à affichage digital par cristaux liquides et fonctions multiples, est, bien sûr, fabriqué par Seiko. Vous pouvez désormais porter une montre remarquable fournissant l'affichage permanent de l'heure, mais qui donne aussi le jour, le quantième et le mois, puis remplit les fonctions de chronographe et de réveil de poignet.

Ses dimensions? Étonnamment réduites. La Seiko Quartz... la précision à la seconde près.

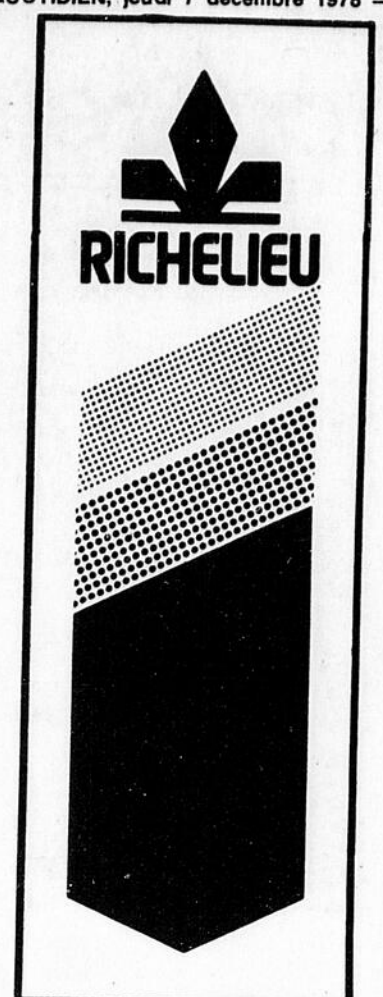
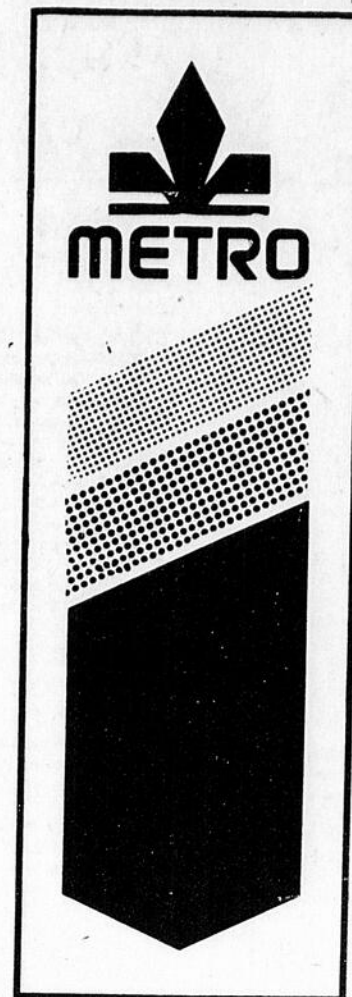
Ton or jaune. 35000

Acier inoxydable. 29500

Les bijoutiers Peuples ont soigneusement choisi cette montre pour son excellent rapport qualité et prix.

LES BIJOUTIERS-DIAMANTAIRES
PEOPLES*
Les diamantaires par excellence

1, Place du Royaume, boulevard Talbot, Chicoutimi Téléphone: 545-4910



Jeunes DINDONS

congelés, Canada,
CATEGORIE "A"

grosueur
5 à 16 lb

1.19
lb

grosueur
20 lb et plus

.99
lb

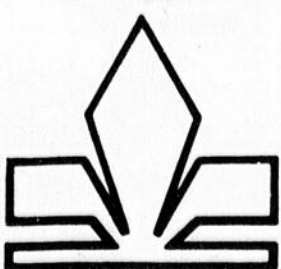
"Flamingo Dind-O-Jus"
Imprégnées, congelées,
Canada, Catégorie "A"

grosueur — 5 à 16 lb

grosueur — 20 lb et plus

1.35
lb

1.09
lb

METRO 

RICHELIEU

horaire

CJPM

JEUDI, LE 7 DECEMBRE 1978

9.30 Fanfan Dédé	16.30 Les Tannants
10.00 A votre service	17.30 Parle parole, jase jase
10.30 Les satelli-popettes	18.30 Studio Six
10.45 Bonjour madame	19.00 Qui dit vrai?
11.30 Du coq à l'âne	19.30 Monsieur Pointu, s.v.p.
12.15 Les nouvelles du midi	20.00 Jeudi 20 heures:
12.30 A vous de jouer	"Love Story"
13.00 Personnalité	22.00 Regard sur le monde
13.30 Cinéma:	22.30 Les nouvelles TVA
"Marchands de Venise"	23.00 Dernière édition
15.30 Les cadets de la forêt	23.10 En fin de soirée:
16.00 Le monde de monsieur	Festival de karaté:
Tranquille	"Karaté du tonnerre"

VENDREDI, LE 8 DECEMBRE 1978

9.30 Fanfan Dédé	17.30 Parle parole, jase jase
10.00 A votre service	18.30 Studio Six
10.30 Les satelli-popettes	19.00 Faut le faire
10.45 Bonjour madame	19.30 Médecin d'aujourd'hui
11.30 Du coq à l'âne	20.30 Le Saint
12.15 Les nouvelles du midi	21.30 Découverte du Québec
12.30 A vous de jouer	22.00 Région 02
13.00 Personnalités	22.15 Arts et spectacles
13.30 Cinéma:	22.30 Les nouvelles TVA
"Bouc émissaire"	23.00 Dernière édition
15.30 Dessins animés	23.10 En fin de soirée:
16.00 Le monde de monsieur	Festival de karaté:
Tranquille	"Inspecteur karaté"
16.30 Les Tannants	

CKRS

JEUDI, 7 DECEMBRE

8.30 Le prince noir	(2ème édition)
9.00 En mouvement	18.48 Téléjournal national
9.15 Les Oriens	18.53 Actualités régionales
9.30 Passe-partout	19.00 Nanny
10.00 Animagerie	19.30 Du tac au tac
10.15 Minute Moutoute	20.00 Le travail à la chaîne
10.30 Magazine-express	20.30 Les grands films:
11.00 Les trouvailles de	"Superfilms"
Clemence	22.30 Téléjournal national et
11.30 Au milieu du jour	international
12.30 Les Coqueluches	22.59 Météo
13.31 Téléjournal	Au fil de l'actualité
13.36 Femme d'aujourd'hui	(3ème édition)
14.31 Cinéma:	23.05 Actualités régionales
"Les misérables (part. 2	23.12 Nouvelles du sport
Cosette)"	23.22 Jason King
16.00 Bobino	00.22 Cinéma:
16.30 Sol et Gobelet	"Nous n'irons plus
17.00 Cinéma de 5 heures:	au bois"
"Objectif inconnu"	
Au fil de l'actualité	

VENDREDI, 8 DECEMBRE

8.30 Harold Lloyd	Au fil de l'actualité
9.00 En mouvement	(2ème édition)
9.15 Les cent tours de	18.48 Téléjournal national
Centour	18.53 Actualités régionales
9.30 Passe-partout	19.00 Le Virginien
10.00 Boîte à lettres	20.30 Vedettes en direct
10.15 Virginie	21.00 Sous le signe du Lion
10.30 Magazine-express	21.31 Forum
11.00 Grandeur nature	22.30 Téléjournal national et
"Robert McLaughlin"	international
11.30 Au milieu du jour	22.59 Météo
12.30 Les Coqueluches	Au fil de l'actualité
13.31 Téléjournal	(3ème édition)
13.36 Femmes d'aujourd'hui	23.05 Actualités régionales
14.31 Les ateliers	23.12 Nouvelles du sport
15.30 L'homme-araignée	23.22 Cinéma:
16.00 Bobino	"Le vieux fusil"
16.30 Es-tu d'accord?	01.00 Ciné-nuit:
17.00 Cinéma de 5 heures:	"Les mercenaires de
"Les cinglés de la	la violence"
guillotine"	

CBJET

(5)

JEUDI, 7 DECEMBRE 1978

9.00 A Thought for Today	16.30 For Kids Only -
9.05 CBC 6 Good Morning	What's New
9.15 The Friendly Giant	17.00 The Goodies
9.30 Quebec School Telecast	18.00 All in the Family
10.30 Mr. Dressup	18.30 The City at Six
11.00 Sesame Street	19.00 The Mary Tyler Moore
11.58 CBC 6 Good Afternoon	Show
12.00 Coronation Street	19.30 Reach for the Top
12.30 Search for Tomorrow	20.00 Barney Miller
13.00 CBC News	20.30 The King of Kensington
13.04 The Bob McLean Show	21.00 Canadian Express
14.00 The Edge of Night	22.00 The Return of the Saint
14.30 Canadian Authors	23.00 The National
15.00 Take 30	23.27 The City Tonight
15.30 Celebrity Cooks	23.45 Canada After Dark
16.00 Charlie Chaplin	00.45 The Professionals

VENDREDI, 8 DECEMBRE 1978

9.00 A Thought for Today	16.30 For Kids Only: Special
9.05 CBC 6 Good Morning	17.00 The Goodies
9.15 The Friendly Giant	17.30 All in the Family
9.30 Quebec School Telecast	18.00 The City at Six
10.30 Canadian Schools	19.00 The Mary Tyler Moore
10.30 Mr. Dressup	Show
11.00 Sesame Street	19.30 In the Public Eye
11.58 CBC 6 Good Afternoon	20.00 All in the Family
12.00 Coronation Street	20.30 Front Page Challenge
12.30 Search for Tomorrow	21.00 Tommy Hunter Country
13.00 CBC News	22.00 The Two Ronnies
13.04 The Bob McLean Show	22.30 Who's New
14.00 The Edge of Night	23.00 The National
14.30 Canadian Stars	23.27 The City Tonight
15.00 Take 30	23.45 Canada After Dark
15.30 Celebrity Cooks	00.45 Dallas
16.00 Charlie Chaplin	

CJBR

(3)

JEUDI, 7 DECEMBRE

9.00 En mouvement	16.30 Sol et Gobelet
9.15 Les Oriens	17.00 L'heure de pointe
9.30 Passe-partout	18.00 Ce soir
10.00 Animagerie	18.30 Ce soir régional
10.15 Minute Moutoute	19.00 Lettre de Nouvelle-
10.30 Magazine-express	France
11.00 Les trouvailles de	19.30 Du tac au tac
Clemence	20.00 Le travail à la chaîne
11.30 Le comportement animal	20.30 Les grands films:
12.00 Démétan	"Superfilms"
12.30 Les Coqueluches	22.30 Téléjournal
13.30 Téléjournal	23.05 Téléjournal régional
13.36 Femme d'aujourd'hui	23.12 Nouvelles du sport
14.30 Cinéma:	23.22 Jason King
"Des oiseaux sur la	00.22 Cinéma:
branche"	"Alexandre le grand"
16.00 Bobino	

VENDREDI, 8 DECEMBRE

9.00 En mouvement	17.00 L'heure de pointe
9.15 Les 100 tours de Centour	18.00 Ce soir
9.30 Passe-partout	18.30 Ce soir régional
10.00 La boîte à lettres	19.00 Les fantômes du château
10.15 Virginie	19.30 La vie de Marianne
10.30 Magazine-express	20.30 Vedettes en direct
11.00 Grandeur nature	21.00 Sous le signe du Lion
11.30 Au pays de l'arc-	21.30 Forum
en-ciel	22.30 Téléjournal
12.00 Le prince noir	23.05 Téléjournal régional
12.30 Les Coqueluches	23.12 Nouvelles du sport
13.30 Téléjournal	23.22 Cinéma:
13.36 Femme d'aujourd'hui	"Le vieux fusil"
14.30 Les ateliers	01.00 Ciné-nuit:
15.30 Fanfreuche	"L'homme en noir"
16.00 Bobino	
16.30 Es-tu d'accord?	

WEZF

(7)

JEUDI, 7 DECEMBRE

6.00 Good Morning Jesus	19.00 The Andy Griffith Show
7.00 Good Morning America	19.30 Bewitched
9.00 PTL Club	20.00 Benji's Very Own
11.00 Happy Days	Christmas Story
11.30 Family Feud	21.00 Pink Panther Christmas
12.00 \$20,000 Pyramid	Special
12.30 Ryan's Hope	20.30 Barney Miller
13.00 All my Children	21.30 Soap
14.00 One Life to Live	22.00 Family
15.00 General Hospital	23.00 The Mary Tyler
16.00 The Edge of Night	Moore Show
16.30 The Merv Griffin Show	23.30 Stars and Hutch
18.00 World News Tonight	00.30 SWAT
18.30 Hollywood Squares	

VENDREDI, 8 DECEMBRE

6.00 Good Morning Jesus	18.30 Hollywood Squares
7.00 Good Morning America	19.00 The Andy Griffith Show
9.00 PTL Club	19.30 Bewitched
11.00 Happy Days	20.00 Donny and Mary
11.30 Family Feud	21.00 Friday Night Movie
12.00 \$20,000 Pyramid	23.00 The Mary Tyler Moore
12.30 Ryan's Hope	Show
13.00 All my Children	11.30 Baretta
14.00 One Life to Live	
15.00 General Hospital	
16.00 The Edge of Night	
16.30 The Merv Griffin Show	
18.00 World News Tonight	

CFCF

(11)

JEUDI, 7 DECEMBRE

6.00 University of the Air	17.00 The Price is Right
6.30 Morning Exercises	18.00 Pulse
7.00 Canada A.M.	19.00 Stars on Ice
9.00 Romper Room	19.30 The Patsy Gallant
9.30 What's Cooking?	Show
10.00 The New Ed Allen Show	20.00 Project UFO
10.30 Definition	21.00 Live It Up
11.00 The Community	21.30 Soap
11.30 Rocket Robin Hood	22.00 Special: All Star
12.00 The Flintstones	Tribute to Jimmy
12.30 Gilligan's Island	Stewart
13.00 The Mad Dash	23.00 CTV National News
13.30 McGowan and Co.	23.21 Pulse
14.00 The Alan Hamel Show	00.00 The Twelve Midnight
15.00 Another World	Movie:
16.00 Family Feud	"Mission to Monte Carlo"
16.30 The Pink Panther	

VENDREDI, 8 DECEMBRE

6.00 University of the Air	16.30 The Pink Panther
6.30 Morning Exercises	17.00 The Price is Right
7.00 Canada A.M.	18.00 Pulse
9.00 Romper Room	19.00 The Legend of the
9.30 What's Cooking?	Christmas Messenger
10.00 The New Ed Allen Show	19.30 Circus
10.30 Definition	20.00 Donny and Mary
11.00 The Community	21.00 Special: The Gift
11.30 Rocket Robin Hood	of Love
12.00 The Flintstones	23.00 CTV National News
12.30 Gilligan's Island	23.21 Pulse
13.00 The Mad Dash	00.00 The Twelve Midnight
13.30 McGowan and Co.	Movie:
14.00 The Alan Hamel Show	Programme double:
15.00 Another World	"Parallax View" - "I
16.00 Family Feud	Love my Wife"

RADIO-QUEBEC

(8)

JEUDI, LE 7 DECEMBRE 1978

13.00 Débats de l'assemblée nationale, (reprise)
18.30 Les débats de l'assemblée nationale

VENDREDI, LE 8 DECEMBRE 1978

13.00 Les débats de l'assemblée nationale, (reprise)
18.30 Les débats de l'assemblée nationale

TELEVISION COMMUNAUTAIRE

(13)

JEUDI, 7 DECEMBRE

8.15 Entre nous
8.45 Câblo-guide
10.00 Entre nous
12.30 Câblo-guide
14.00 Assemblée nationale (reprise)
17.30 Entre nous
18.00 Cercle de presse
19.45 Câblo-guide
20.00 Assemblée nationale

VENDREDI, 8 DECEMBRE

8.15 Entre nous
8.45 Câblo-guide
10.00 Cercle de presse
11.45 Câblo-guide
12.00 Entre nous
14.00 Assemblée nationale (reprise)
17.30 Entre nous
18.00 Câblo-guide
19.30 Assemblée nationale
21.00 La vie municipale de Chicoutimi
22.00 Méditation transcendante



392, Racine est.
Chicoutimi, Qué.
Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELL-SAG, veuillez communiquer au numéro suivant

SUR LE CANAL 13 COMMUNAUTAIRE
JEUDI, 7 DECEMBRE 1978
ASSEMBLÉE NATIONALE: 60 à 90 minutes.
Télédiffusion des débats à l'assemblée nationale, (la période des questions): mercredi, 20h00; jeudi, 14h00; vendredi, 20h00; samedi, 14h00; dimanche, 19h30; samedi, 10h30.

Tél.: 545-1112
Disponibilité des services à la Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière

Tragédie d'Eastman

Des défauts mécaniques peuvent avoir causé l'accident d'autobus

GRANBY (PC) — Deux témoins experts à l'enquête du coroner ont émis l'opinion, mercredi, que des défauts mécaniques et un manque d'entretien pouvaient avoir causé l'accident d'autobus d'Eastman, dans lequel 40 personnes ont perdu la vie le 4 août dernier.

M. Edouard Saint-Gelais, mécanicien en chef du ministère québécois des Transports, a signalé que les freins pneumatiques de l'autobus General Motors 1956 étaient usés et avaient des fuites.

M. Roger Potvin, ingénieur et ancien professeur à l'Université Laval, a fait remarquer qu'une seule roue répondait aux freins, même si ce n'était que durant 20 secondes tout au plus.

Les passagers de l'autobus, qui étaient presque tous des handicapés mentaux ou physiques d'Asbestos, revenaient d'une pièce de théâtre à Eastman au moment où les freins de l'autobus ont apparemment fait défaut dans une côte et le véhicule a plongé dans les eaux du lac d'Argent.

L'autobus s'est maintenu à flot durant 15 minutes avant de couler, mais seulement sept personnes ont pu fuir.

Des témoignages précédents ont indiqué que le chauffeur, M. Denis Martel, se croyait alors sur de la terre ferme. Il flottait en réalité sur 15 mètres d'eau, à 75 mètres du rivage.

Freins

MM. Saint-Gelais et Pot-

vin ont tous deux souligné que le frein à main de l'autobus ne fonctionnait pas depuis un mois, au moment de l'accident.

Mais, même s'il avait fonctionné, a noté M. Saint-Gelais, il n'aurait réussi qu'à faire ralentir l'autobus, non à l'immobiliser.

M. Potvin a ajouté qu'un

diaphragme de caoutchouc semblait s'être déplacé d'une roue arrière, ce qui pouvait avoir causé une fuite d'air dans les freins pneumatiques.

Le câble de l'accélérateur était de plus défectueux, confirmant des témoignages précédents racontant que le chauffeur s'était arrêté à deux reprises, en se rendant à East-

man, pour vérifier l'accélérateur.

L'autobus accidenté avait été vendu pour \$12,000 à M. Gilles Bolduc, de Kingsey Falls, moins d'un an avant l'accident.

M. Bolduc, à l'enquête du coroner, est représenté par Me Pierre Proulx, tandis que Me Renald Frechette représente M. Denis Martel.



Denis Martel

Par un projet de loi rétroactif

Québec bloque une vente de la compagnie Le Crédit foncier

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec a bloqué une vente de la compagnie de fiducie Le Crédit foncier à la firme Central and Eastern Trust, de Halifax.

C'est ce qu'a annoncé, mercredi après-midi, à l'Assemblée nationale, le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, Mme Lise Payette, dans une déclaration ministérielle.

Le Crédit foncier est une institution dont 75 pour cent des actions appartiennent à des Français et Central and Eastern Trust Co. avait déjà soumis le projet d'achat au ministère fédéral des Finances et à la Commission des valeurs mobilières pour approbation quand le cabinet Lévesque a décidé, dans sa réunion d'hier, d'intervenir pour empêcher la transaction.

Mme Payette a expliqué qu'elle soumettrait un projet de loi en Chambre et son application, une fois adoptée, serait rétroactive au 6 décembre 1978.

L'opposition libérale, par la voix du député d'Outremont, M. André Raynauld, a trouvé ironique qu'une compagnie française de cette importance veuille ainsi se départir de ses intérêts au Québec

quand les ministres du gouvernement Lévesque, et le premier ministre en particulier, ne cessent de courtiser la France depuis deux ans afin de stimuler ses investissements au Québec.

Il a également qualifié d'ironique ce geste du gouvernement québécois d'empêcher que des intérêts étrangers français passent entre les mains d'une entreprise canadienne.

"Je dois donc en conclure que le gouvernement préfère des intérêts français à ceux canadiens, mais de toutes façons, la loi n'en fera pas une compagnie québécoise, mais française encore", a dit encore M. Raynauld.

Quant au chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, il a aussi raillé quelque peu "les amis français" qui font passer les affaires, eux

aussi, avant les questions de langue et de culture.

Il a d'autre part, indiqué qu'il est important que le Québec agisse dans ce domaine des institutions financières, comme le gouvernement fédéral l'a fait, il y a quelques années, dans le domaine des investissements étrangers.

Le Crédit foncier, qui opère à partir de Montréal, fait un chiffre d'affaires de 35 pour cent au Québec et 50 pour cent de ses investissements immobiliers sont réalisés au Québec.

"Il faut plus de contenu canadien dans cette entreprise parce qu'il paraît bien qu'on ne peut pas se fier aux Français", a conclu M. Biron.

M. Raynauld a posé plusieurs questions au ministre autour de cette affaire. "S'agira-t-il d'une intervention ad hoc ou une poli-

tique de cas par cas, comme le tamisage des investissements étrangers pratiqué par le gouvernement fédéral? Cette politique s'étendra-t-elle à l'ensemble des institutions financières? Le contrôle viserait-il spécifiquement les non-résidents au Québec? Est-ce une accélération du programme du Parti québécois pour adapter le régime canadien à celui du Québec? Voilà autant de questions qu'a posées le député d'Outremont à Mme Payette.

Pour le moment, a dit le ministre, cette loi projetée ne s'applique qu'au domaine des compagnies de fiducie comme celle du Crédit foncier.

Elle a ajouté que le gouvernement québécois ne fait qu'imiter celui d'Ottawa qui doit aussi se prononcer sur cette transaction.

Réfugiés vietnamiens

Arrivée à l'aéroport de Dorval

MONTREAL (PC) — Un quatrième avion des Forces armées canadiennes, transportant des réfugiés en provenance du Vietnam via le cargo Hai Hong et la Malaisie, a atterri mardi soir à l'aéroport de Dorval.

Selon un porte-parole de la base militaire de Longue-Pointe, dans l'est de la métropole, les 125 derniers arrivants, sur

un total de 604 admis au Canada, "semblaient avoir le moral".

Les réfugiés des trois vols précédents, pour la plupart des Vietnamiens d'origine chinoise, ont déjà quitté la base à destination de leur communauté d'accueil, en différentes parties du Canada. Ceux du dernier avion devraient être en route vendredi, a ajouté le porte-parole.

cinéma

ALMA

Alma

Du 8 au 14 décembre
incl.: "Chaleurs humides" - "Le cri du désir"

Canadien

Du 8 au 14 décembre
incl.: "Dieu merci, c'est vendredi!" - "Il était une fois la légion"

BAGOTVILLE

Saguenay

Du 8 au 14 décembre
incl.: "Cours après moi shérif" - "Enfer mécanique"

CHICOUTIMI

Capitol

Du 8 au 14 décembre
incl.: "Trinita, une cloche et une guitare" - "L'empreinte du monstre"

Cartier

Du 8 au 14 décembre
incl.: "Salon Kitty" - "Justine et Juliette"

Place du Royaume

Cinéma 1

Du 8 au 14 décembre
incl.: "Dieu merci, c'est vendredi!" - "Il était une fois la légion"

Cinéma 2

québec en bref

Projets de loi

QUEBEC (PC) — C'est sans discours que l'Assemblée nationale a adopté, mercredi matin, trois projets de loi en troisième lecture inscrits au nom du ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif.

C'est ainsi que la Chambre a donné son accord final aux législations suivantes:

- projet de loi 66, loi modifiant la loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières;
- projet de loi 79, loi concernant les régimes de retraite des maires et des conseillers des cités et villes;
- projet de loi 104, loi concernant la Communalité urbaine de Montréal.

Bill 84

QUEBEC (PC) — Le leader parlementaire du gouvernement Claude Charron a annoncé hier à l'Assemblée nationale qu'il allait recommander au cabinet d'accepter la tenue d'une commission parlementaire d'une journée sur le bill 84.

Ce projet de loi modifie la Loi de l'assurance-maladie et quatre groupements ont formé un front commun pour empêcher son adoption dans sa forme actuelle.

La commission parlementaire sur ce projet de loi sera tenue dans un cadre réduit, a expliqué le ministre des Affaires sociales Denis Lazure, c'est-à-dire qu'elle n'entendra que ces quatre groupes.

Le chef de l'Opposition Gérard-D. Lévesque s'est réjoui de cette décision et s'est dit satisfait que le gouvernement ait décidé d'entendre la population avant l'adoption de cette loi en troisième lecture.

Rapport

QUEBEC (PC) — Le rapport du comité conjoint qui a étudié l'impôt foncier est terminé et sera remis au ministre des Affaires municipales à midi, vendredi.

Répondant hier à l'Assemblée nationale aux questions du député unioniste de St-Hyacinthe Fabien Cordeau, le ministre Guy Tardif a déclaré qu'il ignorait encore les conclusions du rapport mais qu'il était d'avis qu'un document de cette importance devait être rendu public le plus rapidement et le plus complètement possible.

Charron donnerait le feu vert au bât

MONTREAL (PC) — S'il n'en tient qu'au ministre Claude Charron, le Stade olympique sera doté de son fameux bât dès les printemps prochains.

M. Charron a confié à quelques journalistes, à l'issue d'une causerie qu'il venait de prononcer mardi à la brasserie Molson, qu'il soumettrait une proposition sous peu au conseil des ministres en tant que ministre responsable du RIO et que "cette proposition, dans mon esprit, recommandera la fin du moratoire en février et la reprise des travaux".

M. Charron a souligné que le refinancement, à plus long terme et à des taux d'intérêt plus avantageux, de la dette olympique par le gouvernement québécois, en août dernier, et les rentrées de fonds provenant de la taxe sur les cigarettes et de Loto-Canada avaient renfloué la caisse et permettaient de passer à l'action.

Toujours selon le ministre responsable du RIO, l'on se doit de terminer le stade au plus tôt, question de le rentabiliser au maximum et d'empêcher sa détérioration, le stade n'ayant pas été conçu pour subir les hivers canadiens sans un toit protecteur.

Lévesque retire ses paroles

QUEBEC (PC) — Le premier ministre, M. René Lévesque, a retiré les termes de "malpropre" et de "salaud" qu'il avait prononcés vendredi contre le député libéral de Gatineau, M. Michel Gratton.

"J'ai eu des remarques assez raides à l'endroit du député de Gatineau, a dit M. Lévesque. Comme je ne peux pas lui prêter l'intention d'avoir voulu nuire personnellement à quelqu'un en s'abritant derrière une immunité parlementaire, c'est très volontiers que je retire les remarques ou les paroles que j'ai eues à son endroit et qui étaient excessives."

M. Lévesque avait prononcé ces mots à l'endroit de M. Gratton après que ce dernier se soit élevé contre la nomination de M. Serge Côté comme président des élections du district électoral de Hull.

M. Gratton avait révélé que M. Côté ne résidait plus à l'adresse qu'il indiquait dans ses documents parce qu'il était divorcé.

M. Lévesque a expliqué que les termes adressés à M. Gratton lui avaient échappé "à cause des retombées déplorables du côté de la vie personnelle de l'individu en question et qui ont suivi les propos en chambre".

Diplômés de McGill

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec étudie le problème que constitue la proportion d'étudiants étrangers qui étudient à l'Université McGill "aux frais des contribuables du Québec".

C'est ce qu'a expliqué mercredi le ministre d'Etat au développement culturel, M. Camille Laurin, qui répondait en Chambre à une question du député de Pointe-Claire, M. William Shaw.

M. Laurin était interrogé sur les raisons qui font que 43 pour cent des diplômés universitaires anglophones quittaient le Québec après leurs études, selon des chiffres publiés dans le dernier rapport annuel de l'Office de la langue française.

Selon le ministre, cet exode de diplômés anglophones s'explique par le fait que les universitaires de McGill sont "plus mobiles" que les francophones et peuvent obtenir de l'emploi au Canada anglais et aux Etats-Unis.

Toutefois, le gouvernement du Québec est fortement intéressé à garder ces diplômés au Québec, entre autres dans la fonction publique et auprès des sociétés d'Etat.

Un comité d'intégration a été créé auprès du ministère de la Fonction publique afin de faciliter l'insertion de ces diplômés désireux de poursuivre leur carrière dans les organismes de l'Etat québécois, a annoncé M. Laurin.

Quant à M. Shaw, il a contesté les chiffres publiés dans le rapport annuel de l'Office de la langue française. Selon M. Shaw, le pourcentage de diplômés anglophones de McGill qui quittent le Québec est de 65 pour cent et le pourcentage de diplômés francophones qui quittent également serait de 17,5 pour cent.

Toutefois, un porte-parole de l'Université McGill a nié les chiffres de M. Shaw.

Le système électoral refondu complètement pour le printemps

par Norman Delisle

QUEBEC (PC) — Le ministre d'Etat à la réforme électorale, M. Robert Burns, vient de recevoir du conseil des ministres le mandat de préparer, pour le printemps prochain, une refonte complète et globale du système électoral québécois.

M. Burns l'a lui-même confirmé mercredi devant la commission parlementaire chargée d'étudier un projet de redistribution des districts électoraux.

M. Burns a expliqué qu'il avait originellement l'idée de présenter des mesures à la pièce devant l'Assemblée nationale.

Toutefois, à la demande du premier ministre René Lévesque, M. Burns devra plutôt attendre au printemps et arriver avec une réforme électorale dont le caractère global assurera "une meilleure cohérence".

Cette réforme ira dans le sens de celle suggérée dans le programme électoral du Parti québécois, selon M. Burns.

Programme

Ainsi, cette réforme pourra comprendre, tel que le stipule le programme du PQ,

- le maintien du mode de scrutin actuel en y ajoutant un élément de représentation proportionnelle pour le tiers des sièges du Parlement;
- la création d'une commission permanente de révision des districts électoraux. Il faut noter qu'une telle commission existe déjà;

- l'interdiction de publier des sondages électoraux sept jours avant un scrutin;
- l'uniformisation de la liste électorale pour les élections à tous les paliers;
- l'émission d'une carte d'électeur pour identification dans les bureaux de scrutin;
- une accessibilité égale aux moyens d'information pour tous les partis politiques.

Un autre article du programme, qui assure la démocratisation du financement des partis politiques, a déjà été adopté lorsque l'Assemblée nationale a voté en 1977 la loi no 2.

Carte

L'annonce de M. Burns a quelque peu jeté une dou-

te froide sur les travaux de la commission parlementaire de l'Assemblée nationale, qui se réunissait pour étudier un projet de révision de la carte électorale.

Ce projet, soumis en février dernier par la Commission permanente de révision, suggérait de porter de 110 à 121 le nombre de districts électoraux du Québec. La commission suggérait la création de 11 nouveaux districts et proposait des modifications aux frontières de 74 autres districts déjà existants.

Aussi, les commentaires faits par les partis d'Opposition ont porté sur un document qui deviendra visiblement désuet et dépassé dans quelques mois.

Quoiqu'il en soit, le représentant du Parti libéral, M. Robert Lamontagne, député de Roberval, s'est élevé avec force contre les recommandations de la Commission permanente de révision des districts électoraux.

Selon M. Lamontagne, la révision d'une carte électorale ne devrait se faire, comme au Manitoba, qu'une fois tous les 10 ans, après le recensement décennal.

De plus, M. Lamontagne a suggéré que le nombre de députés à pourvoir ne devrait pas dépasser 110, de sorte que ce serait le nombre moyen d'électeurs par comté qui augmenterait.

Selon le député de Roberval, le fait qu'un député de l'Assemblée nationale coûte en moyenne \$86,286,72 par année, et que l'élection coûte à tous les quatre ans \$148,656 par comté, devrait convaincre le gouvernement que le système électoral est déjà assez dispendieux pour les contribuables sans augmenter le nombre des élus du peuple.

Le député de Roberval s'est également demandé si la Commission permanente de révision, formée de trois membres, n'était pas plus sensible aux arguments du Parti québécois dans la confection de la nouvelle carte électorale.

Les membres de la Commission permanente de révision sont le président général des élections, qui est nommé d'office, et MM. Alphonse Barbeau, juge à la Cour supérieure, et Jacques Prémont, directeur de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

Le député Lamontagne était un des députés qui avait voté, le 14 juillet 1971, en faveur de la nomination de ces trois commissaires lors d'une motion présentée à cette fin à l'Assemblée nationale.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Pas d'appui pour les étudiants chez le PLQ

QUEBEC (PC) — Le député libéral de Jean-Talon, M. Raymond Garneau, a déclaré hier (mercredi) que son parti n'appuyait pas les revendications telles que formulées des étudiants de niveau collégial, mais que le gouvernement devait donner suite aux promesses "irréalistes" qu'il faisait aux étudiants du temps où il siégeait dans l'opposition.

Le ministre de l'Education, M. Jacques-Yvan Morin lui a répondu que le Parti québécois n'avait pas inscrit la gratuité scolaire dans ses engagements de la dernière campagne électorale, mais que cette promesse figure plutôt dans le programme du parti comme un des impératifs devant être réalisés à long terme.

Il est grand temps que ces événements prennent fin et que les étudiants reprennent le chemin de leurs cours, a reconnu le

ministre, mais il a ajouté que les priorités sociales et les restrictions budgétaires ne permettaient pas d'accéder immédiatement aux revendications des étudiants de cégep.

M. Garneau lui a demandé ce qu'il entendait faire pour désamorcer le conflit actuel. M. Morin a répondu, comme la veille, que le conseil des ministres se prononcera bientôt sur

quatre ou cinq hypothèses de solution et que les décisions en question seront connues dans les prochains jours.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

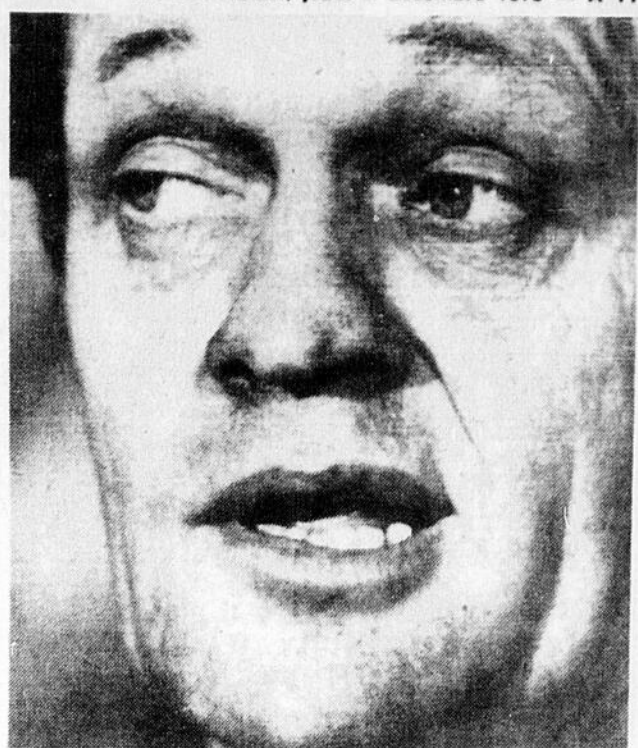
Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.



Jean Chrétien

Pour Chrétien, il n'y a pas que la décentralisation

MONTREAL (PC) — Favorable à la révision de la constitution, le ministre des Finances, M. Jean Chrétien, a affirmé hier que "le Canada est déjà un pays très décentralisé". Aussi, plutôt que de parler de décentralisation poussée comme d'une solution à tous les maux du fédéralisme canadien, il préconise "un régime politique plus clair et plus fonctionnel qui permettra à chacun des gouvernements d'être plus efficace dans le service des intérêts du pays et de sa population".

M. Chrétien était l'invité au déjeuner du colloque sur les perspectives économiques 1979 pour le Québec organisé par l'Association des MBA du Québec (l'Ambaq). Pour démontrer que la fédération canadienne est fortement décentralisée, le ministre des Finances a noté qu'actuellement le fédéral ne représente qu'environ 40 pour cent des recettes publiques et 45 pour cent des dépenses publiques, alors que les gouvernements provinciaux représentent 60 pour cent des recettes et 55 pour cent des dépenses.

Au sortir de la guerre mondiale, le fédéral représentait les trois quarts du secteur public; au début des années '50 les deux tiers et seulement un peu plus de la moitié dans les années '60 pour atteindre maintenant moins de la moitié. M. Chrétien estime que cette tendance ne peut continuer systématiquement à l'avenir.

Le député de Roberval s'est également demandé si la Commission permanente de révision, formée de trois membres, n'était pas plus sensible aux arguments du Parti québécois dans la confection de la nouvelle carte électorale.

Les membres de la Commission permanente de révision sont le président général des élections, qui est nommé d'office, et MM. Alphonse Barbeau, juge à la Cour supérieure, et Jacques Prémont, directeur de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

Le député Lamontagne était un des députés qui avait voté, le 14 juillet 1971, en faveur de la nomination de ces trois commissaires lors d'une motion présentée à cette fin à l'Assemblée nationale.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

Le cabinet Lévesque devait justement se réunir mercredi et il est donc possible que le ministre de l'Education soit en mesure de faire une déclaration dans les heures qui viennent.

tion que nous ayons pensé au pays que nous désirons construire". Il faut donc établir des critères.

Du point de vue économique, il faut retenir les quatre fonctions essentielles assignées à un état moderne:

- satisfaire les besoins en services publics;
- répartir équitablement les revenus;
- promouvoir la croissance économique;
- exercer une action stabilisatrice sur l'ensemble des activités économiques.

M. Chrétien dit que dans une fédération deux niveaux de gouvernement devront s'acquitter de ces responsabilités.

Ainsi la défense nationale, les services diplomatiques, la perception des droits de douanes sont autant d'exemple de services qui sont plus économiques s'ils sont centralisés, tandis que le fonctionnement des écoles, des hôpitaux et des services d'eau et d'électricité gagnent à être décentralisés, explique le ministre.

Transferts interrégionaux

M. Chrétien a insisté sur l'importance du critère de la répartition des revenus entre les régions. C'est là une responsabilité fédérale. "La solidarité qui est à la base des paiements de péréquation et autres subsides versés aux provinces moins bien nanties, est l'essence même de la fédération. Un pays comme le Canada sans transferts interrégionaux cesse vraiment d'être un pays", dit le ministre des Finances qui précise qu'au cours des 15 dernières années ces transferts ont connu un développement considérable.

Le pays à construire

C'est pourquoi, M. Chrétien considère que "la révision constitutionnelle ne sera efficace qu'à la condi-

LES CINÉMAS FRANCE FILM

Après 2000 ans de civilisation... on a besoin de se défouler

Donna Summer

DIEU MERCI C'EST VENDREDI

V.F. de (THANK GOD IT'S FRIDAY)

Des DEMAIN! 2e FILM

IL ÉTAIT UNE FOIS... LA LÉGIION

TERENCE HILL GENE HACKMAN

place du royaume 1 bellevue

EPOUSTOUFLANT D'ACTION ET DE RIRE!

Trinita une Cloche et une Guitare

Des DEMAIN! 2e FILM

L'empreinte du monstre

capitol centre

LES PLAISIRS DES DÉMENTS

SALON KITTY

OBLIGÉS À LEUR PLAIRE

Des DEMAIN! 2e FILM

Justine et Juliette

cartier élysée

DEUX JOUEURS AVENTURIERS QUI VEULENT TRAFIQUER 400 CAISSES DE BIÈRES EN UN TEMPS RECORD!

Cours d'Après moi

Des DEMAIN! 2e FILM

ENFER MÉCANIQUE

Version française de THE CAR

place du royaume 2 saguenay

Des DEMAIN! 2e FILM

Molly

ADOLESCENTES DEVANT LE PLAISIR

place du royaume 3

BRASSERIE DU ROYAUME

Ambiance unique dans la région

DU MERCREDI AU SAMEDI

organiste-chanteur(euse)

PLACE DU ROYAUME

Notre cuisine est ouverte de 10h30 a.m. à minuit DU LUNDI AU SAMEDI

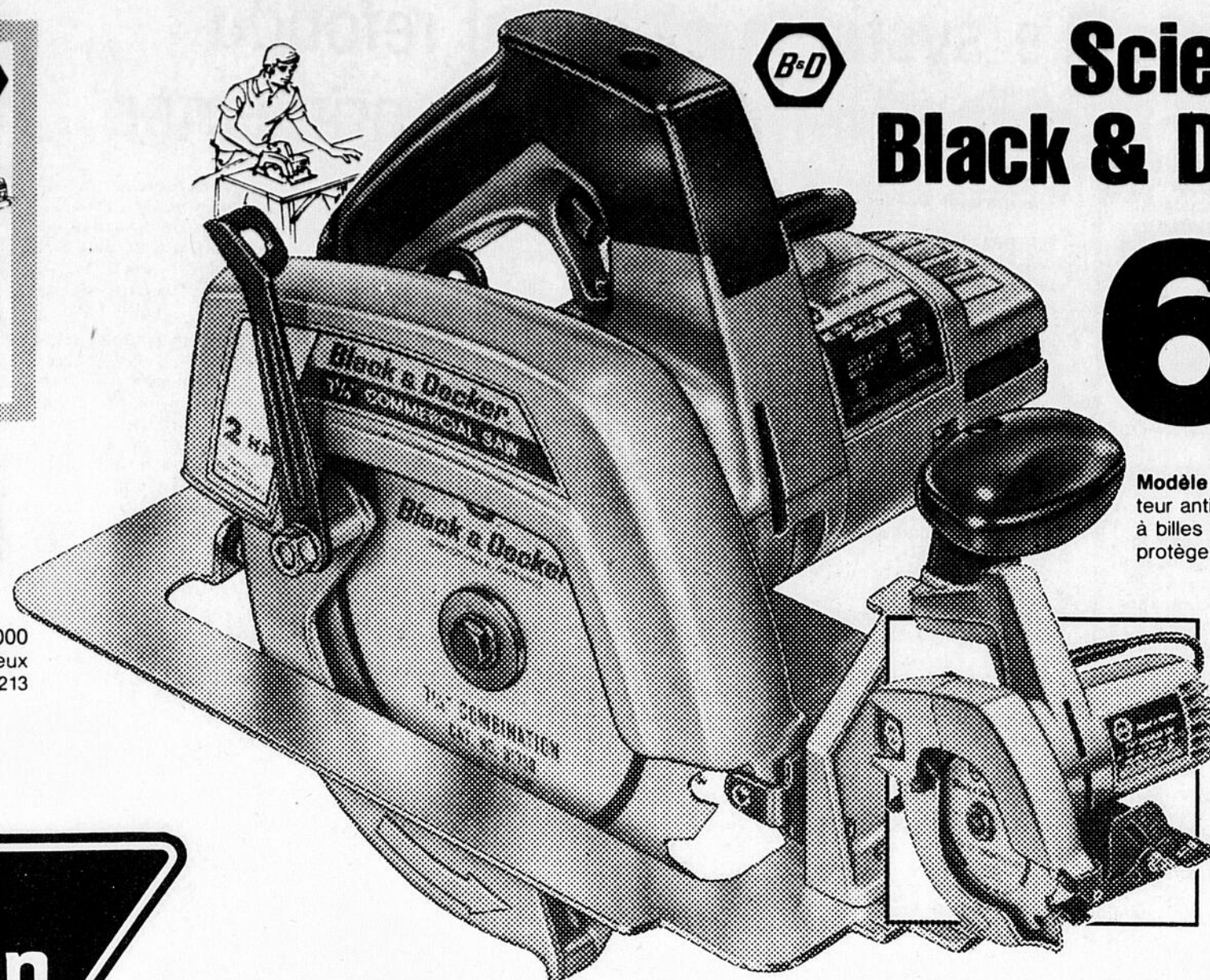


Ponceuse orbitale
FIN PONÇAGE DU BOIS, MÉTAL, PLASTIQUE

Black & Decker 7404

14⁸⁸

Très rapide, pour finition douce, produit 10,000 orbites/mn. Se contrôle d'une main ou des deux mains. Moteur doublement isolé de 1.6 A. 54-7213



Scie circulaire Black & Decker 7 1/4"

69⁹⁵
Service commercial

Modèle #7340... Le choix du professionnel. Moteur antigrippage de 10 A, 5200 tr/mn, à roulements à billes et à rouleaux de longue durée. Très large protège-lame. Avec lame combinée.



Scie 7 1/4 po. circulaire

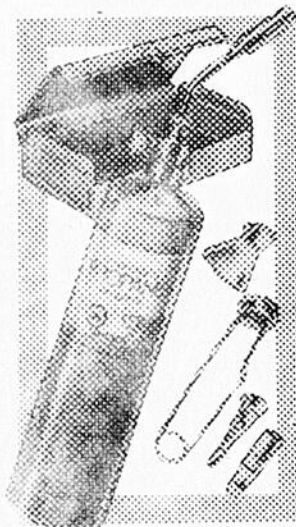
Modèle #7301. Prix modique. Moteur antigrippage de 9 A, 4900 tr/mn. Très large protecteur pour lames 7 1/4 ou 6 1/2". Réglages de biseau et de profondeur.

31⁹⁵



Tu peux tout faire

... car tu peux tout trouver à Canadian Tire

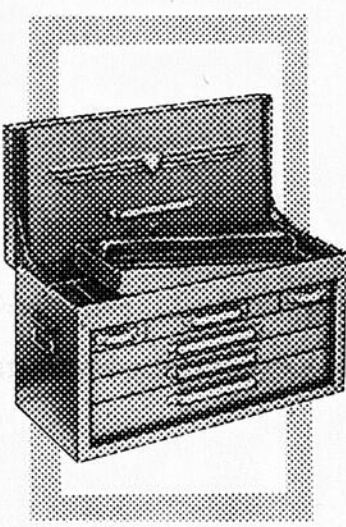


**Ens. chalumeau
Mastercraft**

Bout. propane 14 oz

13⁸⁸
Ens.

Coffret métal et accessoires. 58-7545
Bouteille seule... 2.09

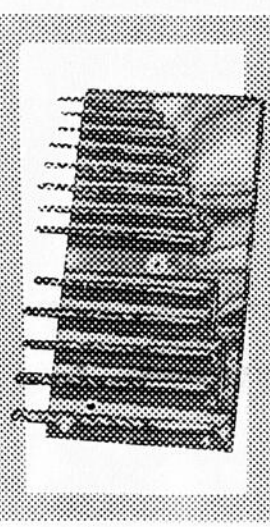


**Coffre de
mécanicien**

Env. 26 x 12 x 14"

76⁹⁵

6 tiroirs à glissières, s'ouvrant en grand. Mastercraft.

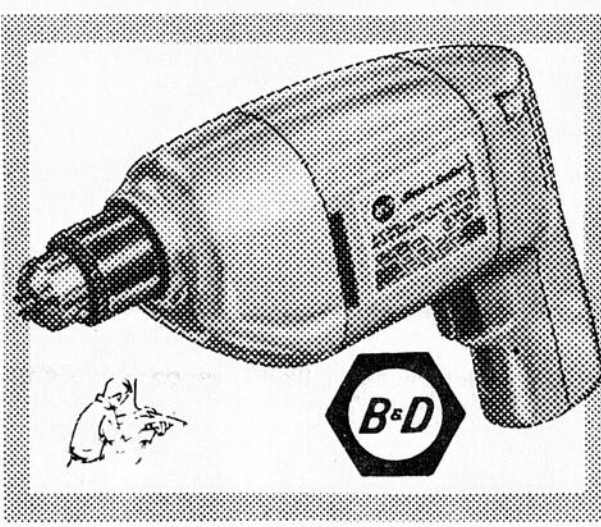


**Forets acier
coupe rapide**

Jeu de 13

5⁹⁹

En étui plastique. Forets allant de 1/16 à 1/4". 54-3634

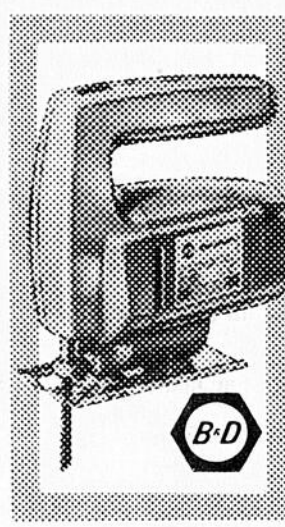


Perceuse de 3/8"
BOUTON CENTRAL DE BLOCAGE

B & D
#7104-04

16⁸⁸

Perceuse d'usage général pour le bricoleur, à une vitesse et à moteur de 2 A tournant à 1200 tr/mn; avec double démultiplication. 54-2828

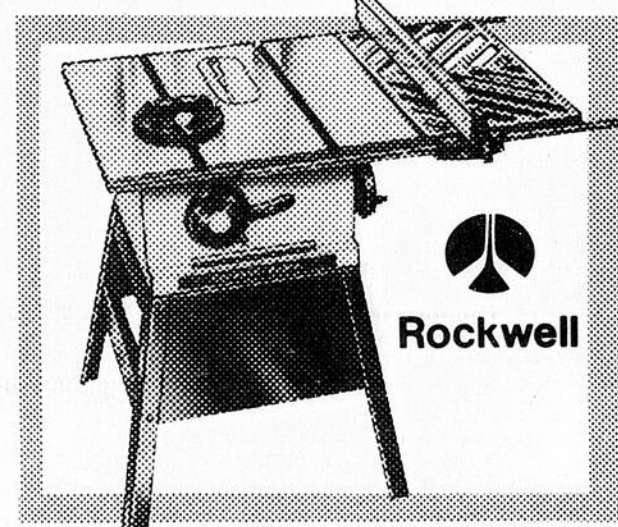


**Scie
sauteuse**

avec lame

16⁸⁸

Modèle B & D #7504
Double isolation. 2.1 A, 3200 courses/mn.



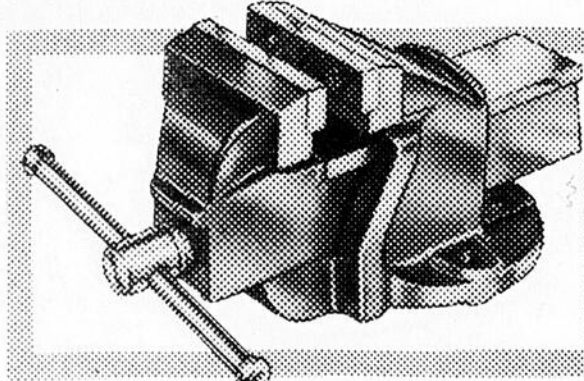
Scie 9" d'établi

COMPLÈTE AVEC RALLONGE ET SUPPORT

Qualité
ROCKWELL

249⁹⁵
Sans moteur

Table en fonte d'environ 22 x 38" avec rallonge. Guide refend à un seul réglage. Calibre d'onglets blocable à 45 et à 90°. Roulements à billes.



Etau de mécanicien
OFFRE UNE PRISE ULTRA-ROBUSTE

Fameuse
qualité
WODEN

47⁹⁵

Mors remplaçables en acier trempé et recuit pouvant soutenir de très fortes tensions. Les mors de 3 1/2" s'ouvrent à 4". Fonte spéciale. 58-7813

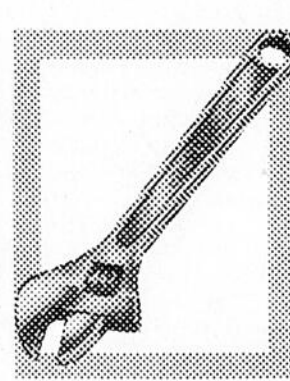


**Riveteuse de
service dur**

Avec 10 rivets

19⁹⁹

USM pour rivets de 1/8" et 3/16". Fait 9 3/4". 58-4739

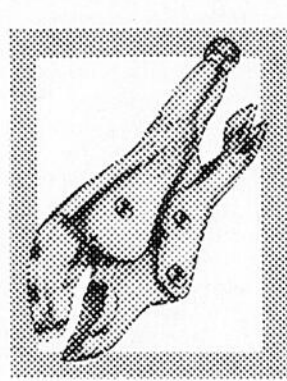


**Clé angulaire
Mastercraft**

Régl. jusq. 1 5/16"

10⁷⁹

Fort acier chromé à serres polies. Service dur. 58-8327

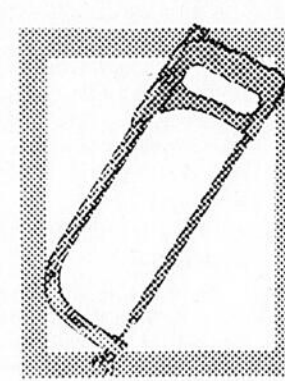


**Pince-étau
Petersen**

S'ouvre à 1 1/4"

6⁹⁵

Pince, clé, coupe-broche et étau tout-en-un. 9". 58-8685



**Scie à
métaux**

Avec lame 10"

8⁹⁹

Monture acier tubulaire réglable pour lames de 10" et 12".



49⁹⁵



119⁹⁵

Scie de 12 po. à essence

McCulloch Mac-110 de coupe très rapide pour gros travaux. Moteur à haute énergie de 30 cc. Huileur automatique et à main pour huiler plus au besoin. Barre-guide de 12" offrant une capacité de coupe de 24". 8 1/2 lb... 119.95

Scie électrique de 10"

Wen idéale pour travaux légers autour de la demeure. Moteur 11 A (2 HP); 5200 tr/mn. Huileur manuel. Double isolation. 120 V... 49.95



MAGASIN ASSOCIÉ



Profitez-en avec votre
CARTE CANADIAN TIRE
ou économisez avec nos
BILLETS-BONIS AU COMPTANT

JONQUIERE
693, boul. St-François
Tél.: 542-3501
J.-W. LESSARD INC.

CHICOUTIMI
Place du Royaume
Tél.: 549-5014
Denis-R. Cantin Ltée,
propriétaire

ALMA
Coin du Pont et St-Luc
Tél.: 662-6618
Gilles Séguin Inc.

DOLBEAU
Les Galeries des Erables
Tél.: 276-2834
Les Entreprises
Robert Drolet Inc.